INTEMPÉRIES

L'HABITAT PRÉCAIRE À RUDE ÉPREUVE

page 5

PLUIE, GRÊLE ET NEIGE ANNONCÉES

DEUX BMS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1491 Jeudi 9 février 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUMERDÈS

30 familles sans abri aux Issers

page 5

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'ÉTAT DÉCIDÉ À SÉVIR

Lire en page 3

HAUSSE DU SNMG, DES PENSIONS ET DES RETRAITES

Mesures incluses dans la LFC 2012

Lire en page 4

LE DÉCRET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

73 nouveaux sièges à l'APN

Comme cela a été annoncé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le nombre de sièges à l'APN a été augmenté. Il y aura ainsi plus de députés à la prochaine Assemblée nationale.

Lire en page 4

AVEC + 17% ET 579 MDS DA EN 2011

Les recettes douanières en hausse

Page 7

SUITE À UN MALAISE

Décès du comédien Kamel Kerbouz à Annaba

Lire en page 24

Repères

2.593
microprojets ont été financés en 2011 dans la wilaya de Tamanrasset par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

15
civils sont morts mardi dans des bombardements des forces syriennes dans la ville de Homs, haut lieu de la contestation où quatre soldats ont été tués par un groupe de déserteurs, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

74
% des consommateurs européens et près des deux-tiers (64%) au niveau mondial croient que leur pays est en récession, selon une enquête réalisée fin 2011 par le cabinet Nielsen.

Les importateurs fraudeurs connus

98 importateurs activant dans les wilayas de l'ouest du pays ont été portés, l'an dernier, au fichier national des fraudeurs, a indiqué la Direction régionale du commerce, basée à Oran.
Ces importateurs ont commis des infractions, dont, notamment, la fraude en matière de facturation, d'évasion fiscale, de fausse déclaration douanière et de non-domiciliation, a ajouté la même source.
Ce fichier, mis au point par le ministère du Commerce en coordination avec les services du ministère des Finances, est devenu un mécanisme pour la répression de la fraude dans le domaine du commerce extérieur, sa mise au point et son organisation, a souligné la même instance.
Par conséquent, ont-ils expliqué, les fraudeurs n'ont pas droit à la pratique du commerce extérieur et aux avantages fiscaux.
Durant la même période, il a été procédé à des poursuites judiciaires contre 147 importateurs des wilayas couvertes par la Direction régionale du commerce d'Oran.
D'autre part, la même direction a recensé environ 100.000 interventions de ses divers services au cours de l'année dernière, dont 33.000 interventions dans la wilaya d'Oran, qui se sont soldées par la proposition de 1.200 fermetures de locaux commerciaux pour fraude, usurpation, absence de facturation, ainsi que la fermeture de 722 locaux, dont les propriétaires activent illégalement et sans registre de commerce.

Mieux vaut JAMAIS que TARD !

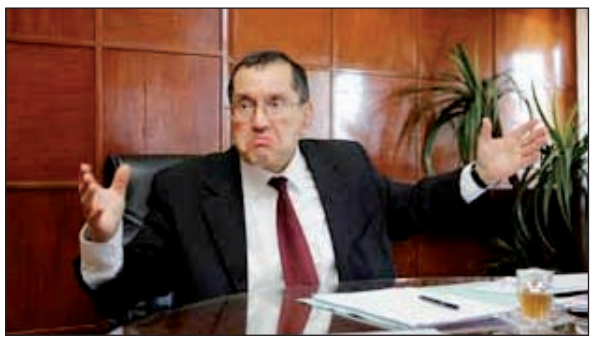

Si le vieux proverbe dit vrai : «Mieux vaut tard que jamais», un retard de quelques secondes peut coûter très cher, voire des vies humaines, dans certains cas qui nécessitent une réaction illico presto. Les habitants, de la cité le Pilon d'or à Ruisseau, le savent désormais très bien. Même si leur quartier n'est pas situé dans une localité enclavée : Alger, ils ont été, eux aussi, confrontés à une coupure d'électricité de… 6 heures. Pis, un câble électrique tombé est resté sur le sol mouillé de 17h à 23h30. Plusieurs SOS ont été lancés, à ce titre, à la Sonelgaz régionale. Celle-ci avait l'air d'être totalement «débranchée» ! Apparemment, mieux vaut JAMAIS que TARD !

Un workshop pour promouvoir la destination Oran

Un workshop national sur le tourisme pour promouvoir la "destination Oran" sera organisé les 6 et 7 mars prochain à Oran, a indiqué le directeur de wilaya du secteur.
Au moins 200 participants, en majorité des représentants d'agences de voyages, d'établissements hôteliers et gérants de restaurants classés de 34 wilayas du pays, prendront part à ce rendez-vous, le premier du genre à l'échelle nationale, a indiqué Yahia Sebihi.
Outre le développement des échanges interprofessionnels pour la promotion de l'investissement touristique, ce workshop professionnel de deux jours a pour objectif de mettre en relation les voyagistes, les éductours et autres acteurs, pour valoriser la destination Oran à travers l'organisation de circuits touristiques, a souligné le même responsable. Selon un membre du comité d'organisation, ce workshop revêt un caractère important pour développer le tourisme réceptif et le tourisme interne compte tenu des atouts que recèle Oran, qui accueille des millions de touristes chaque été.
Plusieurs ateliers se tiendront à la faveur de cette rencontre, organisée en partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), l'APC, la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la Direction de la culture, la Direction des transports et l'association Bel Horizon.
Ce workshop sera sanctionné par la signature d'une convention entre les opérateurs concernés (hôtels, agences de voyages, restaurants classés et artisans), a-t-on prévu de même source.
Il est attendu également la création de clubs des hôteliers, de gérants d'agences de voyages et de restaurants classés, pour faciliter l'accès à de meilleures offres de service

Dixit

Abdelhamid Zerguine :

«Les intérêts du groupe Sonatrach en Libye, où le groupe a réalisé deux découvertes de pétrole, ne sont pas menacés. Nous n'avons pas d'installations de surface (en Libye) mais nos intérêts ne sont pas menacés. Nous n'avons pas encore reçu le feu vert pour reprendre l'activité car les installations du groupe sont situées dans une zone d'insécurité. Actuellement à l'arrêt, les activités de Sonatrach devraient être reprises prochainement une fois réunies les conditions nécessaires.»

La taxe de la discorde

La législation de l'Union européenne qui impose à toutes les compagnies aériennes de payer une "taxe" sur leurs émissions polluantes risque de déclencher des mesures de rétorsion, a averti mardi à Bruxelles un responsable de l'IATA. "Les gouvernements voient dans cette mesure unilatérale une atteinte à leur souveraineté" et considèrent qu'elle va provoquer des "distorsions du marché", a expliqué le directeur général de l'Association Internationale du Transport Aérien Tony Tyler, au cours d'une rencontre avec les représentants de l'industrie aéronautique européenne à Bruxelles. "Le surcoût sur un vol aller direct Bruxelles-Pékin sera de 2 euros par passager et de 1 euro pour un aller Bruxelles-Delhi. Les pollueurs ne paieront pas beaucoup", a-t-elle lancé. La législation européenne entrée en vigueur le 1er janvier 2012, oblige les compagnies opérant dans l'UE, quelle que soit leur nationalité, à acheter l'équivalent de 15% de leurs émissions de CO_2, soit 32 millions de tonnes, pour lutter contre le réchauffement climatique. Elles devront s'acquitter de cette obligation au printemps 2013. La Chine et les Etats-Unis refusent de se soumettre à cette législation et veulent interdire à leurs compagnies aériennes de participer au mécanisme européen d'achat de permis de polluer. La mesure fait l'unanimité contre elle. 26 des 36 membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) la contestent. "Au moins 43 pays, dont les principaux partenaires commerciaux de l'UE, Inde, Japon, Chine et Afrique du Sud sont fermement opposés" à cette législation, a soutenu M. Tyler.
L'Union européenne reste intransigeante. "Nous ne céderons pas au sujet de notre législation", soutient le porte-parole de la Commission européenne pour le climat, Isaac Valero-Ladron.

Cela se passe en France

Des ONG françaises se sont élevées mardi contre l'enfermement des enfants étrangers dans des centres de rétention administrative (CRA) au "seul motif" que leurs parents sont des sans-papiers. L'Observatoire de l'enfermement des étrangers et le Réseau 201, Education Sans Frontières regrettent dans une déclaration conjointe qu 'en dépit des textes internationaux qui garantissent leur protection, les enfants "ne sont, en effet, pas épargnés par la politique «du chiffre» en matière d'immigration et d'enfermement des étrangers, et se trouvent privés de liberté au motif que leurs parents sont sans papiers". Ils rappellent que pour la seule année 2010, 356 enfants ont été retenus dans les CRA en France, dont 80% âgés de moins de 10 ans , et 518 ont été maintenus dans les zones d'attente, les enfants de 13 à 18 ans étant généralement enfermés dans les mêmes locaux que les adultes. Pour les ONG contestatrices, l'enfermement des enfants et des mineurs étrangers, seuls ou avec leurs parents, heurte les principes protégés par des textes internationaux, dont la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH) et la Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE). La France avait ouvert, en août 2011, 40 places pour les familles et installé des structures d'accueil et aires de jeux dans le nouveau C-RA du Mesnil-Amelot, en Ile-de-France. Des mesures interprétées par des ONG comme le signal d'une augmentation de l'enfermement des enfants programmée par le ministère de l'Intérieur. Pour elles, priver de liberté des dizaines de milliers d'étrangers - parfois jusqu'à 45 jours - pour des raisons administratives est "l'affichage le plus visible de la politique du gouvernement en matière d 'immigration et de ses objectifs chiffrés".

NTIC, BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

Le Conseil des ministres ajuste la loi 05-01 du 6 février 2005

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni mardi sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à l'examen et l'approbation d'un projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi numéro 05-01 du 6 février 2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

PAR SADEK BELHOCINE

Mobilisation générale contre la corruption.

En fait, il s'agit d'adapter la législation algérienne aux nouvelles formes et moyens mis en œuvre par les criminels pour commettre les délits. Le mal est profond, le fléau est sérieux et entrave le développement socio-économique du pays.

Nécessité d'un cadre juridique adéquat

Un mal aussi profond nécessite un cadre juridique adéquat et des mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption. La loi amendée, la loi numéro 05-01 du 6 février 2005, ne répondait plus aux exigences de l'heure. La loi aménagée vient apporter un renforcement et conforte l'indépendance de la Cellule nationale de renseignement financier, à l'instar des organismes similaires de par le monde. Elle élargit également les obligations des institutions financières dans le traitement de leurs clientèles, mais aussi à leur propres niveau, y compris la formation de leurs personnels en la matière. Elle renforce aussi les obligations des autorités de régulation financière, en ce qui concerne les règlements pertinents qu'elles doivent prendre et le suivi de leur respect par les institutions financières, ainsi que leur coopération avec les instances nationales compétentes, y compris en matière d'enquête et de poursuite. Une nouveauté : l'ordonnance autorise le juge à ordonner le gel ou la saisie, pour un mois renouvelable, des fonds appartenant aux organisations terroristes. Cette mesure est cependant susceptible de recours. Dans ce cadre, le chef de l'Etat a appelé les juges à appliquer la loi *«dans toute sa rigueur»* dans la lutte contre la corruption et contre toutes les autres formes de crimes et délits financiers.

Mobilisation contre le blanchiment d'argent

Saluant l'actualisation de cette loi, le président de la République a estimé que *"si l'engagement de l'Algérie contre le terrorisme est une réalité, il doit en être de même pour la prévention du blanchiment d'argent, dans le cadre de la lutte contre la corruption et le crime organisé"*.

Le président Bouteflika a ainsi enjoint au gouvernement, à la Banque d'Algérie et à toutes les autorités de régulation concernées de veiller au *"strict respect des règlements relatifs à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme"* et d'apporter leurs *"pleins concours"* à la Cellule nationale de renseignement financier, placée auprès du ministère des Finances

La loi ajustée relève aussi le montant des amendes et élargit le champ d'application de certaines incriminations en matière de violation du secret professionnel en ce qui concerne les déclarations de soupçon. La sanction des crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme relève, quant à elle, des dispositions du code pénal. Il est à souligner qu'avant la promulgation de la loi-cadre sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (loi numéro 05-01 du 6 février 2005), les pouvoirs publics ont mis en œuvre un dispositif de lutte qui s'est illustré par la création -en 2002- d'une cellule de traitement du renseignement financier (décret exécutif numéro 02-127 du 07 avril 2002) et 2003 la levée du secret bancaire en faveur de la cellule précitée (loi de finances 2003 : articles 104 à 110). En 2004, incrimination du blanchiment de capitaux à travers un amendement au code pénal. Il a été procédé également à la mise en conformité de la législation nationale avec les normes internationales et les engagements conventionnels du pays en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, y compris la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et substances psychotropes, la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, la Convention internationale contre la criminalité transnationale organisée ainsi que les Conventions arabe et africaine de prévention et de lutte contre le terrorisme. De même qu'il a été procédé à la mise en place d'un arsenal juridique de détection, de prévention et de lutte contre ces nouvelles formes de criminalité pour la protection de l'économie nationale et du système financier et bancaire.

Mise en place d'un organe national contre la corruption

En plus de l'adoption de lois relatives à la lutte contre le phénomène de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, l'Algérie a mis en place un organe national de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi qu'un Office central de répression de la corruption (OCRC).

Composé de sept personnalités ayant occupé des postes importants au sein des institutions de l'Etat, l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, dont les membres avaient prêté serment en janvier 2011, est chargé de présenter un rapport annuel au président de la République sur l'état de la prévention de la corruption dans le pays et d'élaborer les politiques idoines pour endiguer le phénomène.

L'OCRC, dont le directeur général, M. Abdelmalek Sayah, a été installé fin décembre dernier, se veut un service central de police judiciaire et a pour missions essentielles la collecte, la centralisation et l'exploitation de toute information relevant de son champ de compétences.

Cette institution est également chargée de conduire des enquêtes et rechercher des preuves sur les faits de corruption et la présentation de leurs auteurs devant le parquet.

L'OCRC veille, en outre, sur le développement de la coopération avec les organismes similaires.

La création de cet Office avait été décidée dans le cadre de l'application de la directive présidentielle de décembre 2009 relative à la dynamisation de la lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, plusieurs mesures à caractère juridique et opérationnel avaient été prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'ordonnance présidentielle, notamment la révision de la loi relative à la lutte contre la corruption, la révision du code des marchés publics, et l'amendement de la loi relative à la monnaie et le crédit et l'ordonnance relative à l'infraction, à la législation et à la réglementation des changes.

Au mois de décembre dernier, l'Algérie avait abrité une conférence sur la lutte contre la corruption consacrée aux efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de lutte contre ce fléau et la sensibilisation sur ce phénomène avec ses répercussions socioéconomiques et la nécessité de conjuguer les efforts pour y faire face.

S. B.

SOUS LA PLUME

L'éthique d'une bonne gouvernance

PAR SORAYA HAKIM

Lans la lutte contre la corruption l'Algérie est au 112e rang du hit- parade mondial. Honte à nous avec un «H aspiré !» L'élève a reculé de 7 places. L'indice très élevé de perception est révélateur mais il est surtout peu flatteur. Les années précédentes ont connu de grandes affaires de corruption sans pour autant que l'Etat ne sévisse. Des législations pour lutter contre ce fléau se sont avérées inneffi-caces. Mars 2010 un Observatoire de lutte contre la corruption est créé avec à l'appui une commission chargée d'endiguer le fléau. La moralisation de la pratique de gestion est un bien dur apprentissage. Mais la mauvaise gestion et la corruption renvoie à la question de l'Etat de droit. C'est pourquoi le président de la République veut mettre le holà d'un trop plein de crimes et délits financiers. Il y a d'abord eu la loi 05 - 01 du 6 février 2005 relative à la prévention mais qui n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau. Alors, le président veut serrer la vis et demande aux juges d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. De la même manière que l'Etat combat le terrorisme, l'Etat doit combattre le blanchiment d'argent dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Pour combattre cette culture qui s'est malheureusement enracinée, le rôle des magistrats doit être consolidé, les peines doivent être plus sévères. Il est vrai que dans les entreprises publiques beaucoup d'argent circule et la tentation est grande, et on assiste aujourd'hui plus qu'hier à une volonté politique d'éradiquer ce mal, à une volonté politique de mettre tous les moyens avec le concours des institutions financières chargées de mener des enquêtes et de poursuivre les contrevenants. Il était temps ! Ce qui urge aujourd'hui, c'est de bannir cette bureaucratie qui paralyse tout le corps social et qui conduit à une sphère informelle, et instaurer une éthique de gouvernance pourvu que la volonté existe. Alors quand on veut, on peut.

> « *Ce qui urge aujourd'hui, c'est de bannir la bureaucratie qui paralyse tout le corps social et qui conduit à une sphère informelle.* »

S. H.

Le Conseil des ministres a entériné l'ordonnance 97-08.

LE DÉCRET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

73 nouveaux sièges à l'APN

Comme cela a été annoncé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le nombre de sièges à l'APN a été augmenté. Il y aura ainsi plus de députés à la prochaine assemblée nationale.

PAR KAMAL HAMED

De 369 sièges, ce nombre est en effet passé à 462 sièges. Cette décision a été entérinée avant-hier par le Conseil des ministres lors d'une réunion présidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. L'ordonnance numéro 97-08 du 6 mars 1997, déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement a été en effet amendée. Mais le communiqué de la présidence ne fait nullement mention des nouvelles circonscriptions. Deux raisons expliquent cette augmentation des sièges de la chambre basse. Selon le communiqué du Conseil des ministres, l'amendement introduit a notamment pris en considération l'évolution de la population. Les Algériens sont en effet plus nombreux qu'en 2007 et ce, comme l'atteste si bien le recensement décennal effectué en 2008. Ceci d'une part, d'autre part le Conseil des ministres relève que cette augmentation des sièges a pour objectif de réunir les conditions propices pour l'application de la nouvelle législation portant augmentation des chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblés élues. Une récente loi, entrant dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, a clairement réglementé cette question. En vertu des dispositions de la loi relative à la représentation des femmes dans les assemblées élues, la gent féminine aura le tiers des sièges. Ainsi, à la prochaine assemblée on aura 154 femmes députés alors que dans l'actuelle assemblée elles ne sont qu'une trentaine. Avec la création de 73 nouveaux sièges, les nouveaux partis auront certainement plus de chances d'être représentés à l'APN. Une vingtaine de nouveaux partis risquent d'être agréés et, par voie de conséquence, participer aux législatives du mois de mai.

Institution de la commission de supervision des élections

Le Conseil des ministres a en outre adopté un autre décret en rapport avec les élections législatives. Il s'agit d'un décret présidentiel portant organisation et fonctionnement de la Commission nationale de supervision des élections. Cette commission est créée en vertu des dispositions de la nouvelle loi organique portant régime électoral. Le Conseil des ministres a aussi rappelé que cette commission, exclusivement composée de magistrats, a été réclamée par des partis et des personnalités politiques. Cette commission, qui aura pour mission de superviser les opérations électorales du dépôt des candidatures au parachèvement du scrutin, devra être formée de magistrats désignés par le président de la République qui nommera aussi son président. Elle aura aussi des démembrements au niveau local. Conformément à la loi électorale, cette commission est habilitée à intervenir d'office ou sur saisine des parties participantes aux élections, ou celle de la commission de surveillance des élections. Elle mène les investigations qui s'imposent et prononce aussi des décisions administratives dans un délai maximum de 72 heures et le jour même du scrutin et peut solliciter l'intervention du parquet général pour la réquisition de la force publique. C'est dire que cette commission dispose de larges prérogatives. *«J'attends donc du gouvernement et notamment de la Commission nationale chargée de la préparation des élections législatives, de parachever l'ensemble des dispositions organisationnelles, matérielles et logistiques nécessaires au bon déroulement des élections législatives»*, a indiqué le chef de l'État dans son intervention devant le Conseil des ministres. Abdelaziz Bouteflika a aussi invité les partis à désigner leurs représentants au sein de la Commission nationale de surveillance des élections, qui n'a pas encore été mise en place, et de mettre à la disposition de celle-ci des experts compétents à même de l'assister . *«J'espère que les partis politiques concernés ainsi que les représentants des candidats indépendants s'organiseront de manière à permettre, rapidement et dans le respect des dispositions de la loi organique portant régime électoral, l'entrée en activité de cette importante commission de surveillance»*, dira encore le président Bouteflika.

K. H.

HAUSSE DU SNMG, DES PENSIONS ET DES RETRAITES

Les mesures incluses dans la LFC 2012

L'une des mesures qu'a pris le Conseil des ministres, mardi, a trait à l'approbation d'un projet d'ordonnance portant loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2012 à l'effet «de prendre en charge les mesures et décisions prises après le dépôt et l'adoption de la loi de finances pour l'année en cours». A travers la LFC 2012, les pouvoirs publics entendent consacrer sur le plan législatif, une disposition unique permettant la prise en charge, par le budget de l'Etat des augmentations de pensions et allocations de retraites décidées par le Conseil des ministres du18 décembre 2011.

Ces augmentations avaient visé, pour rappel, à relever à 15.000 DA la pension de retraite minimale, la pension de retraite directe et de pension de retraite principale de réversion des ayants droit des salariés et non salariés, ainsi que le montant mensuel de pension de réversion de la veuve seule ayant droit. En outre, une revalorisation exceptionnelle par paliers, des pensions et allocations a été opérée. Celles-ci englobent les retraites de salariés et non salariés, allant de 15% pour celles égales ou supérieures à 40.000 DA, jusqu'à 30% pour celles inférieures à 20.000 DA. L'ensemble de ces revalorisations ont pris effet depuis le 1er janvier 2012.

La LFC 2012, dans son volet budgétaire, affecte une dotation supplémentaire de 317 milliards de DA au budget de fonctionnement. Cette somme devrait couvrir selon le communiqué du Conseil des ministres «les dépenses générées par l'augmentation de salaire national minimum garanti, les révisions de statuts et régimes indemnitaires des fonctionnaires, ainsi que la prise en charge, par le budget de l'Etat, de la revalorisation exceptionnelle des pensions et allocations de retraites». Seuls, ajoute le communiqué «les crédits de paiement pour le budget d'équipement demeurent (...) inchangés».

A en croire le ministre du Travail, Tayeb Louh, en 2011, s'agissant des retraites, le taux de valorisation a été fixé à 10%, Cette revalorisation a concerné plus de deux millions de bénéficiaires, ayant coûté le montant global de 23 milliards de dinars à la charge de la Caisse nationale des retraites. La hausse du SNMG, qui a consisté à le porter de 15.000 dinars à 18.000 dinars, a été décidée lors de la tripartite de mai dernier. Quant aux revalorisations de retraites, elles ont été décidées en septembre dernier lors de la tripartite "sociale". Il faut savoir que la loi de finances 2012 prévoit un budget de 7.428,7 milliards dont 4.608,3 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 2.820,4 milliards pour les dépenses d'équipement.

B. L.

SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS PAR LA MISSION EUROPÉENNE

Aucun rôle de valider ou invalider les résultats

PAR INES AMROUDE

La délégation d'observateurs européens devant surveiller le déroulement des élections législatives en Algérie "*n'a pas pour mission de valider ou invalider les résultats du scrutin"*, a indiqué mardi à Alger, Mme Delphine Skowron, directrice du bureau de soutien aux élections et à la démocratie de l'Union européenne (UE). "*Nous sommes appelés à établir une analyse sur le processus électoral dans son ensemble et il ne s'agit en aucune manière de valider ou invalider les résultats du scrutin qui relève de la souveraineté du pays hôte*", a déclaré Mme Skowron à l'occasion d'une rencontre avec des membres du bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN), conduits par M. Abdelhamid Si Afif, rapporte l'APS. Elle a précisé que la mission européenne séjourne à Alger afin de recueillir auprès de partis politiques et des représentants de la société civile des informations sur la base desquelles des recommandations seront transmises à la haute représentante de l'UE laquelle prendra en dernier ressort la décision de dépêcher ou non une mission d'observateurs européens le mois de mars prochain. L'Algérie "*est ouverte à toutes les organisations internationales, qu'il s'agisse de l'Union européenne ou d'autres organisations, souhaitant couvrir les prochaines élections législatives*", avait déclaré récemment le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. "*Au cours de notre mission nous allons rencontrer un maximum d'interlocuteurs, entre autres les autorités algériennes, les institutions, les partis politiques la société civile et les représentants des médias"*, a précise la représentante de l'UE. La responsable européenne a ajouté que les missions des représentants seront "*indépendantes et seront dirigées par des parlementaires qui évalueront et analyseront le processus sur le long terme"*, soulignant que cette analyse "*ne se focalisera pas sur le jour du scrutin mais sur tous les aspects en amont c'est-a-dire, les campagnes, le dépôt des candidatures, les médias et aussi le contentieux électoral".*

I. A.

Medelci reçoit une délégation européenne

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci a reçu, hier à Alger, une délégation européenne chargée de préparer la mission d'observation de l'UE pour les prochaines élections législatives en Algérie. La présidente de la délégation de l'UE à Alger, Mme Laura Baeza, a assisté à l'audience.

Cette délégation, qui séjourne en Algérie depuis quelque jours, "*n'a pas pour mission de valider ou invalider les résultats du scrutin"*, mais plutôt d'"*établir une analyse sur le processus électoral dans son ensemble"*, avait déclaré Mme Delphine Skowron, directrice du bureau de soutien aux élections et à la démocratie de l'UE. Elle a précisé que la délégation européenne se trouve à Alger pour recueillir auprès de partis politiques et de représentants de la société civile "*des informations sur la base desquelles des recommandations seront transmises à la haute représentante de l'UE qui prendra en dernier ressort la décision de dépêcher ou non une mission d'observateurs en Algérie".*

SELON L'AMBASSADEUR US EN ALGÉRIE

Les Etats-Unis ne sont pas contre la montée des islamistes

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Henry Ensher, a estimé que les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sous forme de lois amendées étaient un *"pas positif que nous soutenons".* Dans un entretien paru hier sur les colonnes de note confrère *El- Khabar,* l'ambassadeur américain a estimé que les six lois qui ont fait l'objet d'amendements *"sont importantes dans le processus de réformes en cours",* ajoutant qu'*"il est prématuré d'en juger avant de voir les résultats de leur mise en oeuvre".* Les prochaines élections *"mettront ces lois à l'épreuve",* a-t-il dit. Concernant l'éventuelle montée des islamistes lors des prochaines élections législatives, le diplomate américain a souligné que *"le scrutin pluraliste attendu est le seul à même de déterminer le volume des partis y participant"*, ajoutant que les anciens partis *"semblent prêts à s'engager dans la compétition contrairement aux nouveaux partis". "Personne ne peut se prononcer sur les résultats des élections",* a-t-il dit, précisant que son pays *"encourage la participation aux élections s'il existe un régime démocratique".* Une participation faible aura des répercussions sur le gouvernement, a-t-il ajouté. *"Nous n'avons aucun problème idéologique ou religieux avec quiconque, le plus important étant qu'aucun parti n'utilise la violence et la force pour arriver au pouvoir"*, a fait savoir Ensher. Les contacts de l'ambassadeur américain avec les Algériens lui ont permis de constater que *"la terreur des années 90 a laissé des traces en eux, d'où leur refus de revivre la même situation",* selon *El-Khabar.* L'ambassadeur américain a, par ailleurs, exprimé la disponibilité de son pays à jouer un rôle de *"médiateur entre l'Algérie et le Maroc pour le règlement de leurs différends"* et *"son soutien à tout effort aboutissant à la réouverture des frontières algéro-marocaines".* De grandes potentialités s'offrent à la complémentarité économique dans la région, a-t-il souligné. Au plan économique, le diplomate américain a affirmé que les Américains en général et les opérateurs économiques *"connaissent mal l'Algérie et son économie",* soulignant qu'*"il appartient à l'Algérie de se faire connaître, d'autant qu'il existe une volonté américaine d'élargir et d'approfondir la coopération commerciale et économique".* Ensher s'est, dans ce contexte, félicité que son pays ait été classé, deux années de suite, comme le client le plus important de l'Algérie sur le plan commercial, soulignant la volonté américaine d'*"élargir les relations commerciales et économiques".* Il a toutefois déploré *"le niveau modeste des échanges hors hydrocarbures".* Il a ajouté que *"les Américains ont une idée erronée de l'Algérie, car ils imaginent que la situation sécuritaire y est dangereuse et instable".*

L. B.

PLUIE, GRÊLE ET NEIGE ANNONCÉES

Deux BMS à partir d'aujourd'hui

D'importantes chutes de neige et de fréquentes averses de pluies, accompagnées parfois de grêle, affecteront le nord du pays dès aujourd'hui, a indiqué hier l'Office national de la météorologie (ONM) dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Un autre BMS a été lancé pour le week-end prochain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ce qui devait être une bénédiction s'est vite transformé en calvaire pour des milliers de citoyens.

Cette tempête sera en provenance de l'Ouest vers le centre du pays. Elle atteindra l'Est dès vendredi prochain, indique-t-on de même source. Il faut dire qu'après 5 jours et 5 nuits, d'intempéries, une amélioration progressive a été enregistrée, hier, dans plusieurs wilayas du pays notamment quant au désenclavement des villages isolés par la neige, au rétablissement du courant électrique ainsi qu'à l'approvisionnement du gaz butane particulièrement. Au 5e jour des interventions dans ces zones, *«120 routes nationales, 170 chemins de wilaya, 100 chemins communaux, ainsi que 6 points obstrués par l'amoncellement de neige sur l'autoroute Est-Ouest ont été rouverts à la circulation», a* déclaré mardi dernier à l'APS, Nasser Mekhilef, responsable de la cellule de suivi installée au ministère des Travaux publics. De son côté, le groupe Sonelgaz a, dans un communiqué, assuré que la majorité des foyers privés d'électricité, au nombre de 954.000 foyers, ont été réalimentés en courant électrique. Par contre, il convient de souligner que 41.200 foyers sont encore isolés. Rien que pour la région d'Alger, 10.800 foyers restent inaccessibles et privés ainsi d'électricité. D'ailleurs, plusieurs cas de chutes de tension ont été signalés, dans la nuit de mardi à mercredi, à travers la capitale, à l'instar des autres régions du pays. Pourtant, la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) a mis à la disposition de ses abonnés des numéros de téléphone pour intervenir, jour et nuit, en cas d'interruption du gaz ou de l'électricité. Grosso modo, il faut dire que la situation s'est visiblement améliorée. Autre souci, non moins important : le gaz butane. Dans toutes ces régions, il a été enregistré une pénurie de gaz butane en raison de la perturbation dans l'approvisionnement due aux routes coupées. Pis, la rareté de la bonbonne de gaz, dans certaines localités notamment celles enclavées, a porté son prix à 1.000 dinars l'unité. Heureusement que des efforts soutenus ont été ainsi déployés en vue d'approvisionner les populations des localités éloignées en ce produit vital. Des dizaines de milliers de bonbonnes ont été quotidiennement distribués dans plusieurs villages. C'est dire que pendant que les parents se soucient de vivres, de gaz et prient le Ciel pour que l'électricité continue de fonctionner, les enfants, eux, considèrent l'épaisse couche de neige qui recouvre encore leurs villes et leurs villages comme une véritable invitation à découvrir les plaisirs du patinage sur glace et des glissades effrénées sur la neige d'autant que l'école n'a cependant pas encore ouvert ces portes.

L. B.

INTEMPÉRIES À ALGER

L'habitat précaire à rude épreuve

La vague de froid, accompagnée de chutes de pluies et de neige, affectant actuellement la wilaya d'Alger, a mis à "rude épreuve" les habitants des bidonvilles qui continuaient à chercher aide et assistance auprès des pouvoirs publics, en raison de l'aggravation de leurs conditions de vie suite à ces intempéries, ont indiqué, hier, les responsables locaux.

Toutefois, les responsables des collectivités locales s'affairaient à répondre aux doléances des citoyens notamment dans les alentours de leurs localités, a-t-on indiqué.

Les services de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouzaréah trouvent en effet des difficultés à gérer la situation dans les différents habitats précaires implantés sur leur territoire suite aux intempéries, a indiqué à l'APS le vice-président de l'APC, chargé de l'urbanisme, Mohamed Nebou.

Selon lui, les pluies ont provoqué l'effondrement de quelques baraques et des inondations dans d'autres habitations de fortunes.

"Les familles occupant les constructions illicites effondrées ou inondées s'étaient présentées au siège de l'APC et avaient été reçues, mais l'APC n'a pas les moyens de les prendre en charge", a affirmé M. Nebou.

La *"prise en charge"* de ces familles mises à rude épreuve par les perturbations climatiques toujours en cours, nécessite d'après ce responsable une *"solution globale"*, autrement dit *"relancer"* le programme de wilaya portant éradication progressive de l'habitat précaire en milieu urbain, lancé en mars 2010.

"On parle de nouvelles opérations de relogement des familles occupant les bidonvilles, mais on ne voit rien venir pour le moment", a-t-il regretté.

L'APC de Bouzaréah, a-t-il précisé, a recensé plus de 1800 baraques sur le territoire de la commune. Dans la commune de Oued Koriche, des habitants d'un groupement d'habitats précaires installés au quartier Beau-Fraisier, ont momentanément bloqué, lundi dernier, la route communément appelée "chemin du Fort", a-t-on appris auprès d'un élu à l'APC.

"Il y a eu de l'effervescence dans ce site. Les gens ont tenté de monter au créneau parce qu'un programme de distribution de logements a été décidé au profit d'un autre site d'habitations précaires", a expliqué cet élu.

Ce blocage de la route à Beau-Fraisier a d'ailleurs, a-t-on appris, amené les autorités locales à *"geler"* la distribution des logements suivant le programme prévu, considérant que *"les conditions ne sont pas favorables"*.

Les conditions de vie, dans ce genre d'habitations, sont habituellement très difficiles, mais la vague de froid glacial qui sévit actuellement les a nettement aggravées d'où cette *"effervescence"* dans les sites des constructions illicites, a-t-on fait remarquer.

Mis à part la difficulté, pour les collectivités locales, de prendre en charge les familles souffrant des intempéries dans les baraques, plusieurs APC de la capitale ont mobilisé, parfois en permanence, leurs moyens techniques et humains, depuis le début des intempéries.

Dans la commune de Dely Ibrahim, l'APC a mis en alerte ses équipes pour intervenir sur la voirie, selon le président de l'APC, Kamel Hamza.

Selon le même interlocuteur, le constat fait sur le terrain ne nécessite pas le déclenchement par la wilaya du plan d'organisation des secours (Orsec).

APS

CONSTANTINE

La ville bloquée par la neige et le verglas

La circulation automobile était quasiment paralysée, mercredi matin, à Constantine et sa région en raison de la neige qui a continué de tomber par intermittence durant la nuit et, surtout, à cause des plaques de verglas formées un peu partout, constate-t-on. Selon Ahmed Gaci, technicien à la station météorologique de l'aéroport Mohamed-Boudiaf, le verglas qui s'est formé par-dessus la couche de neige est dû à des températures négatives qui sont descendues jusqu'à -4° vers 7h. Les véhicules qui se "hasardent" sur les chaussées constantinoises, au centre-ville et dans les localités limitrophes, sont extrêmement rares et ne doivent leur "témérité" qu'à des considérations de nécessité impérieuse, selon des automobilistes. Une situation que les autorités locales s'emploient à affronter sans discontinuer sous la supervision de la cellule de veille mise en place à la wilaya et qui a fait appel aux engins de travaux publics du consortium Coojal, chargé de la construction de la partie Est de l'autoroute, pour prêter main forte aux moyens matériels déjà déployés depuis 5 jours aux quatre coins de la wilaya. Si la majorité des axes de communication ont été rouverts durant la journée de mardi, certaines routes restent *"très difficilement praticables"*, à l'exemple de la RN 3 (Constantine-Skikda) à hauteur du col d'El Kantour, ou carrément fermées, comme les CW 134, 04 et 151 reliant respectivement Ibn Ziad à Mila, Ibn Ziad à Ain Smara et Constantine à El Meridj. Les services de la SDE (Société de distribution de l'électricité et du gaz), de Naftal et de la Direction de l'énergie et des mines interviennent de leur côté en permanence pour le rétablissement du courant électrique là où il est encore coupé (Ain Nehas, Frères Brahmia, Oued Hamimime, Sidi M'cid, Ibn Ziada) ainsi que pour approvisionner les villages isolés en denrées et en produits énergétiques (butane et gas-oil). Toutes ces actions nécessitant des

30 familles sans abri aux Issers

Trente familles sont sans abri dans la commune des Issers dans la wilaya de Boumerdès. Leurs habitations ont été détruites par les chutes d'arbres causées par les grandes quantités de neige qui se sont abattues dans la soirée de lundi dernier. Ils habitaient au quartier Frère Dicho à Isserville dans des habitations dépourvues de toutes commodités. Les familles concernées ont été transférées à la polyclinique de la même précitée et attendent d'êtres relogées dans des habitations dignes de ce nom. Nous avons vainement essayé de contacter le P/APC de la commune des Issers pour un complément d'informations.

T. O.

M'SILA, EN RAISON DU VERGLAS

1 mort et 3 blessés dans un accident de la route

Une femme a été tuée, hier, et trois autres personnes ont été blessées à la suite du dérapage de leur voiture sur la RN 46 entre M'sila et Djelfa en raison du verglas, apprend-on auprès d'une source médicale.

Les victimes blessées lors de cet accident qui s'est produit en début d'après-midi au lieu dit Zebache, dans la commune de Slim, ont été évacuées vers l'hôpital de Bou-Saâda, tandis que le corps de la femme décédée a été déposé au centre sanitaire de Slim, précise la même source. La circulation sur cet axe routier est particulièrement difficile depuis quelques jours à cause de la neige et, surtout, des importantes plaques verglacées.

APS

PRÉCISIONS DU MINISTÈRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES PRÉCISE

2 décès en relation avec les intempéries

Deux cas de décès sur les quinze morts déplorés sont en relation directe avec les intempéries, enregistrées durant la période allant du 3 au 8 février 2012 a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

"Contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias, il convient de confirmer que seuls deux cas de décès en relation directe avec les intempéries sont à déplorer au niveau du territoire national", a souligné le ministère, expliquant qu'il s'agit d'une victime emportée par les crues de oued Safsaf (Skikda) et une autre décédée suite à une avalanche de neige à Abi Youssef (Tizi-Ouzou). Les autres cas de décès, enregistrés dans les wilayas touchées par les intempéries, à savoir 13 personnes, sont des victimes d'asphyxie par le monoxyde de carbone (8 personnes) et des victimes d'accidents de la circulation (5 personnes), a ajouté le ministère dans un bilan arrêté à la matinée du 8 février.

APS

TENSION SUR LE GAZ BUTANE À BOUMERDÈS

Les villageois, premières victimes de la tempête de neige

Les fortes chutes de neige qui se sont abattues sur plusieurs régions du pays n'ont pas été sans conséquences sur le quotidien des citoyens lambda. En effet, le froid glacial a généré un calvaire jamais égalé du fait de manques en tous genres. Ainsi, la wilaya de Boumerdès, paralysée totalement par cette vague de froid qui sévit depuis une semaine, n'est pas à l'abri des pénuries et des perturbations chronique à tous les niveaux. Les habitants, notamment des régions rurales, souffrent, depuis le début de la tempête, le martyre en raison de la crise du gaz butane qui ne dit toujours pas son nom et les coupures chroniques d'électricité. Hier, la totalité des zones rurales, notamment Béni Amrane, Naciria, Timezrite, Chabet El-Ameur et Tizi n'Ali Slimane, sont restées sans alimentation en bonbonnes de gaz butane. Il est difficile de trouver une bonbonne de gaz. Des milliers de citoyens ont afflué ces derniers jours vers les stations-service de la région pour dénicher une bonbonne de gaz butane. L'absence des autorités locales aux côtés des citoyens a accentué le calvaire et fait durer la souffrance. On parle ainsi des altercations parfois violentes qui se produisent entre les personnes venues de plusieurs contrées pour s'approvisionner en gaz butane. Selon une source, les éléments de la Gendarmerie nationale ont intervenu, avant-hier, pour organiser la grande masse de citoyens au niveau du dépôt de gaz butane de Bordj Ménaïel. Même situation prévalant au niveau de Naciria où la station-service se trouvant aux abords de la RN 12 a été prise d'assaut par des centaines de citoyens venus des quatre coins de la wilaya. A Béni Amrane et à Chabet El-Ameur, c'est la crise. Pas l'ombre d'une bonbonne de gaz butane. Ces régions sont plongées dans un marasme aigu. Près des deux tiers de la population n'est pas raccordée au réseau de gaz de ville dans les deux localités précitées. La crise, également, a été ressentie même dans les régions raccordées au réseau de distribution du gaz de ville. Fait inédit de cette tempête qui risque de durer dans les prochains jours. Le calvaire a été accentué également par les coupures chroniques d'électricité dans plusieurs villages notamment à Chabet El-Ameur et Timezrite où les villageois continuent d'utiliser des bougies qui font encore défaut. A cela, s'ajoute la rupture de la distribution d'eau potable dans plusieurs communes à l'exemple des Issers. Il est important de signaler que plusieurs établissements scolaires sont toujours fermés dans les régions montagneuses de Béni Amrane, Chabet El-Ameur, Timezrite et Naciria. Plusieurs classes ne sont toujours pas équipées en moyens de chauffage.

T. O.

ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE

Une volonté d'approfondir les relations bilatérales

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a fait part mercredi à Alger de la "volonté partagée" de l'Algérie et de la Grande-Bretagne d'approfondir leurs relations bilatérales.

PAR INES AMROUDE

Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines.

« *Il y a une volonté partagée"* de l'Algérie et de la Grande-Bretagne d'approfondir leurs relations bilatérales et les élargir à d'autres domaines, a déclaré M. Messahel à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre d'Etat britannique chargé de l'Energie et du changement climatique, Lord Marland.

Il a indiqué avoir eu, à cette occasion, un *"large échange de vues sur les relations bilatérales, qu'elles soient dans les domaines économique, commercial ou politique"*, ajoutant que *"les créneaux ont été identifiés et les perspectives existent"* pour leur approfondissement.

L'entretien a porté, en outre, sur la situation politique en Algérie, notamment en ce qui concerne les prochaines élections législatives, a-t-il ajouté, assurant que *"tout est garanti pour la transparence de ces élections"*.

M. Messahel a fait part, également, de la tenue *"probablement"* début mars prochain à Londres, d'une réunion du Comité bilatéral algéro-britannique, qu'il préside avec son homologue britannique, Alistair Burt.

Il a salué la tenue de ce genre de rencontres qui se tiennent par alternance à Alger et à Londres, ce qui, a-t-il dit, *"nous permet d'approfondir le dialogue et d'approfondir aussi nos échanges sur les questions qui nous intéressent"*.

Pour sa part, le ministre d'Etat britannique, Lord Marland, a mis en exergue les *"excellentes relations"* qu'entretiennent les deux pays, expliquant que sa visite en Algérie a pour objectif d'explorer de nouveaux domaines de coopération entre les deux pays. Il a souligné dans ce cadre que l'Algérie est un *"pays important"* pour la Grande-Bretagne, en particulier dans le domaine du commerce et de l'énergie, affirmant qu' *"avec plus de travail et de coopération nous pourrons être de meilleurs partenaires à l'avenir"*. Les entretiens entre les deux parties ont, par ailleurs, été mis à profit pour procéder à un échange de vues sur *"les perspectives régionales notamment les relations entre l'Algérie et ses voisins le Maroc, la Tunisie et la Libye"*, a fait savoir M. Messahel.

«Dans ce cadre là, j'ai exposé au ministre que nous sommes dans une dynamique de renforcement de ces relations", a précisé M. Messahel, ajoutant avoir abordé également la situation en Syrie, en expliquant la position de l'Algérie qui appuie la démarche arabe pour la recherche d'une solution à cette crise. Lord Marland, effectue une visite de deux jours en Algérie, avec au programme des entretiens avec de hauts responsables du gouvernement notamment sur les moyens de promouvoir davantage la coopération bilatérale en matière de commerce et d'investissements dans le secteur de l'énergie. Cette visite fait suite à celles effectuées ces derniers mois en Algérie par des responsables britanniques de haut niveau dont le ministre des Affaires étrangères, William Hague, et Lord Howell, ministre délégué aux Affaires étrangères, ainsi qu'une délégation parlementaire, en janvier, conduite par Lord Risby. **I. A.**

SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Yousfi invite les entreprises britanniques à investir davantage

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a invité les entreprises britanniques à s'engager davantage dans les investissements et le partenariat dans le secteur de l'énergie en Algérie, indiquait hier, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Lors d'un entretien avec le ministre d'Etat britannique chargé de l'Energie et du changement climatique, M. Lord Marland en visite en Algérie, M. Yousfi a *"invité"* les entreprises britanniques à s'engager davantage dans les investissements et le partenariat dans les domaines de la pétrochimie, du raffinage et de l'exploration, y compris dans l'offshore, souligne la même source. Les entretiens entre les deux parties ont porté essentiellement sur le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que la formation, précise-t-on. A cette occasion, le ministre a présenté les grands axes de l'ambitieux programme algérien de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, insistant sur l'échange du savoir-faire et de visites entre les entreprises des deux pays, ainsi que la fabrication locale des équipements spécifiques à ces métiers.

I.A

BOUMERDÈS

Deux corps découverts dans les maquis de Bouzegza

Deux corps inertes ont été trouvés, ces deux derniers jours, par les forces de l'ANP dans les maquis de Keddara dans le sud-ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. Celles-ci ajoutent que les deux corps seraient ceux de deux acolytes de Droukdel, l'émir national de l'ex-GSPC. Leur mort est causée, selon toute vraisemblance par le froid glacial sévissant ces derniers jours dans les hauteurs de la région précitée. Les deux dépouilles ont été transférées à la morgue d'un hôpital de la région pour identification.

Par ailleurs, une bombe de fabrication artisanale a explosé, en milieu de la journée de lundi dernier, près du village agricole de Si Mustapha dans la même wilaya. Des sources précisent que l'explosion n'a pas fait de victimes humaines.

Notons que plusieurs attentats à la bombe ont eu lieu, par le passé, dans cette région située au pied du mur des monts de Boudhar où une importante opération militaire avait été enclenchée en décembre dernier pour traquer les hordes sanguinaires qui continuent à semer la peur au sein de la population. **T. O.**

«HANOUT MAKER» DESTINÉE À RELOOKER LES MAGASINS

La nouvelle initiative caritative de Djezzy

PAR MOKRANE CHEBBINE

« Hanout Maker» est la nouvelle initiative de l'opérateur de téléphonie mobile, OTA Djezzy. *«Une initiative inédite»*, selon le DG de cet opérateur, Tamer El-Mehdi, animant une conférence de presse hier, à Alger, pour vulgariser cette offre en collaboration avec la Télévision nationale, qui diffusera désormais des spots publicitaires chaque vendredi. Pour ce faire, l'opérateur Djezzy a mobilisé une jeune et dynamique équipe dont la tâche consiste à rénover et relooker douze magasins et boutiques à travers 12 wilayas du pays, de surcroît en l'espace de 5 jours seulement, le tout gratuitement au bénéfice des heureux propriétaires de ces locaux commerciaux. Le concept de «Hanout Maker» que l'Algérie entière verra sur la Télévision nationale est *simple : «C'est la transformation en chef-d'œuvre le design d'un commerce, avec le challenge de tout changer en 5 jours»*, explique-t-on. Mais, quel rôle pour Djezzy ? A cette question, Tamer El-Mehdi a répliqué que *«Djezzy n'est pas seulement un opérateur de téléphonie mobile, mais tout un système qui emploie quelques 100. 000 travailleurs*

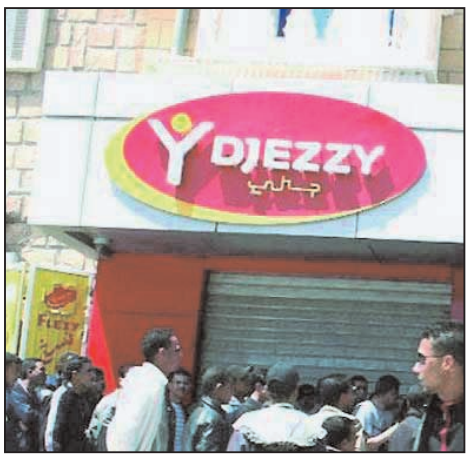

directs et indirects», tout en s'attardant sur l'aspect humanitaire et social de ladite initiative destinée à

«accompagner la stratégie de développement de la société algérienne entreprise par l'Etat», a-t-il ajouté. S'étalant sur les détails de l'opération «Hanout Maker», le DG d'OTA Djezzy a expliqué qu'une commission indépendante a été mise sur pied, composée de 5 membres à qui il a été assigné la tâche de repérer les boutiques et magasins éligibles à cet effet. L'ancienneté des commerces, la tradition de leurs propriétaires et les besoins d'assistance sont entre autres les paramètres de choix consacrés par cette commission. «Djezzy s'investit dans une *nouvelle mission à plusieurs dimensions : sociétale, environnementale et esthétique»*, lit-on dans un communiqué de presse. Il s'agit en effet de faire appel aux valeurs sociétales de solidarité, d'utiliser des matériaux de construction répondant aux normes environnementales et écologiques les plus rigoureuses et embellir le cadre de vie par des décors modernes et innovants. Donc, à se fier aux propos des responsables de l'opérateur Djezzy, l'objectif de cette nouvelle initiative est purement caritatif. Il s'agit d'améliorer les conditions économiques du commerce, les conditions de vie du propriétaire et de sa famille proche, de l'environnement immédiat dudit commerce et enfin de respecter les conditions techniques requises (légales, financières et planning). Aussi à travers l'initiative «Hanout Maker» vise-t-elle à redéployer de plus belle l'opérateur Djezzy sur la scène nationale et confirmer sa bonne santé et son leadership sur le marché de la téléphonie mobile en Algérize. D'ailleurs, Tamer El-Mehdi n'a pas manqué de rappeler, durant la conférence, les multiples *«prouesses»* réalisée par son entreprise.

M. C.

AVEC 17% ET 579 MDS DA EN 2011

Les recettes douanières en hausse

Les recettes douanières de l'Algérie ont atteint 578,64 milliards DA (mds DA) en 2011, contre 492 mds DA durant 2010, en hausse de 17,49%, a appris mercredi l'APS auprès des Douanes algériennes.

PAR RYAD EL HADI

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) représente 60% du total des recettes douanières pour un montant de 345,23 mds DA en 2011 contre 296,77 mds DA en 2010, soit une hausse de 16,33%, précise-t-on auprès de la Direction générale des Douanes (DGD). Le droit en douane (DD) avec une part de 38% du total des recettes douanières, occupe la deuxième position avec une valeur de près de 220 mds DA en 2011 contre 181 mds DA en 2010 (+21,30%). La Taxe intérieure sur la consommation (TIC), représentant seulement un (1)% du total des recettes, a enregistré la plus importante hausse de plus de 59%, soit 7,13 mds DA en 2011 contre 4,48 mds de DA en 2010, indique la DGD. Les autres droits et taxes de douanes, qui représentent également un 1% du total des recettes douanières, ont connu une baisse de près de 35%, passant de 10,14 mds de DA en 2010 à 6,60 mds de DA l'année écoulée. Le taux de réalisation des produits de douane par rapport à la loi de finances et la loi de finances complémentaire en 2011 est de 87,75%, contre 90% en 2010. Pour la TVA, ce taux est de 125,5% contre 77,26%, relève la DGD. Une quinzaine de bureaux de recettes des Douanes couvrent presque la totalité des montants recouvrés soit plus de 94% du total (548 mds DA). Le bureau d'Alger ports secs arrive en tête avec plus de 17% du total des recettes recouvrées (98,92 mds DA), suivi d'Alger-Port (13,96% et 80,79 mds DA), Bejaia (10,4% et 60,26 mds DA), Skikda (9,08%) et Jijel (8,98%). Les directions régionales des Douanes d'Alger-extérieur, de Sétif et d'Oran sont les principales structures en terme de recouvrements budgétaires, couvrant plus de 68% du total des recettes avec un montant de 395 mds DA. La direction d'Alger-extérieur arrive en tête avec 32,8% (189,79 mds DA), suivie de Sétif 19,79 % (114,5 mds DA), Oran 15,64% (90,49 mds DA), Alger-Port 14,06% (81,36 mds DA), Constantine 9,61% (55,62 mds DA), et Annaba 5,62% (32,51 mds DA). L'amélioration des recettes douanières, entamée dès 2010 et poursuivie en 2011, a été réalisée grâce au dispositif de contrôle mis en place par l'administration douanière et aux efforts consentis dans le traitement efficace des marchandises, ainsi qu'au résultat du gel du démantèlement tarifaire de l'Accord d'association de l'UE et de la grande Zone arabe de libre échange, selon une source à la DGD. Le dispositif de contrôle a été renforcé davantage grâce aux interventions coordonnées avec les autres institutions (ministère du Commerce, Banque d'Algérie et services des Impôts) notamment avec l'entrée en vigueur depuis janvier 2010 du Numéro d'identification fiscale (NIF). La hausse enregistrée durant 2011 s'explique aussi par *"la politique de performance menée par l'administration des Douanes en matière de recouvrement"*, relève la même source.

La stratégie retenue à cet effet consiste à accorder des facilitations de recouvrement, comme le payement échelonné, à favoriser la transaction douanière et à redynamiser les ventes aux enchères publiques par la programmation de deux ventes par mois pour chaque recette des Douanes. **R.E**

PAYS DE LA RIVE SUD DE LA MÉDITERRANÉE

Plaidoyer pour un partenariat commercial des produits agricoles

Les pays de la rive sud de la Méditerranée ont demandé mardi à Alger à leurs partenaires du Nord d'harmoniser les normes de qualité pour faciliter l'accès de leurs produits au marché européen en convergeant les politiques commerciales des deux parties. *«La libéralisation des échanges des produits agricoles nécessite une convergence des politiques commerciales entre les pays des deux rives de la Méditerranée"*, ont recommandé les experts des 5+5 lors d'un atelier consacré à la promotion du partenariat, organisé dans le cadre d'un séminaire sur la sécurité alimentaire. Constatant l'existence d'un déséquilibre dans les échanges commerciaux de produits alimentaires, les participants ont souligné les difficultés d'accès de ces produits au marché européen *"extrêmement protégé"* par la mise en place d'un bouclier de normes. D'après eux, dans les zones de libre échange (avec le pays du nord de la Méditerranée), ces normes peuvent devenir *"un handicap"* pour les exportateurs des pays du sud. *"Là, il faut trouver un cadre de partenariat pour alléger ce bouclier et aider les exportateurs maghrébins à maîtriser les techniques de mise en place de ces normes aux niveaux des pays du sud notamment pour les produits de qualité tels que les produits du terroir"*, a résumé un expert algérien. Les intervenants à cet atelier ont proposé de développer des mécanismes de partenariat pour *"encourager la reconnaissance mutuelle au niveau de la certification, des laboratoires"*. Les pays du Sud ont demandé également à leurs partenaires du Nord de coopérer avec eux pour améliorer les systèmes de distribution de produits alimentaires dans les villes et les zones rurales éloignées notamment en matière d'organisation et de logistique. Des partenariats Nord-Sud ont été également recommandés par les experts pour l'amélioration de la production agricole dans la rive Sud et la valorisation des produits du terroir dont les pays du Nord sont en avance par rapport à leur partenaires du Sud. Les participants ont souligné la complémentarité existante entre les deux rives dans le domaine de la disponibilité des produits agricoles. *"Les pays du sud de la Méditerranée ont l'avantage de produire des primeurs qui peuvent satisfaire les besoins du marché européen ce qui permet d'étaler la disponibilité des produits agricoles des dix pays"*, a estimé Abdallah Ould Baba, représentant de la Mauritanie à ce séminaire. En matière de coopération scientifique et technologique, les intervenants des dix pays ont insisté sur l'importance de mettre en place des programmes de recherche prioritaires au niveau régional avec un accompagnement financier nécessaire. Il s'agit, selon eux, de *"développer des mécanismes et des dispositifs dans le cadre d'un partenariat public/privé qui seront à même d'assurer la mobilisation des financements en impliquant les acteurs économiques dans la promulgation des thématiques de recherche"*. Ils ont proposé, dans ce sens, l'installation d'un groupe de travail en vue d'*"harmoniser les programmes de recherche prioritaires à l'échelle régionale"* et de dégager des priorités pour orienter les décideurs politiques. Les différents intervenants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un système de suivi et de mise en œuvre des recommandations des différents ateliers de ce séminaire. Il est prévu que ces recommandations soient transmises aux ministères des Affaires étrangères des dix pays du Dialogue 5+5 pour adoption. **R. E.**

CRISE EN EUROPE

L'euro se maintient face au dollar

L'euro maintenait mercredi son rebond de la veille, porté par l'espoir d'un accord imminent en Grèce sur un nouveau plan de rigueur, en échange de l'aide internationale nécessaire pour éviter un défaut de paiement au pays, ainsi que sur l'effacement d'une partie de sa dette. La devise européenne valait 1,3274 dollar mercredi matin contre 1,3261 dollar mardi soir. En Grèce, la version finale d'un nouveau mémorandum prévoyant les réformes à mener dans le pays, qui a été négociée toute la journée de mardi, doit être finalement proposée mercredi à l'assentiment des chefs des partis de la coalition gouvernementale par le Premier ministre, Lucas Papademos. Ce dernier devrait en effet se réunir à la mi-journée avec le socialiste Georges Papandréou, le conservateur Antonis Samaras et le leader d'extrême-droite, Georges Karatzaféris. L'aval des trois responsables politiques est explicitement demandé par les créanciers du pays pour débloquer le deuxième plan d'aide vital pour le pays qui doit rembourser 14,5 mds de prêts le 20 mars. Les discussions entre le gouvernement et les partis politiques achoppaient jusqu'à présent notamment sur l'insistance des bailleurs de fonds d'abaisser le salaire minimum grec. Une grève générale contre toute nouvelle cure d'austérité a d'ailleurs été organisée mardi dans tout le pays. En outre, les négociations entre les autorités grecques et les créanciers privés pour boucler les derniers points en suspens du vaste plan d'effacement d'une partie de la dette se poursuivaient.

Les Bourses finissent en rangs dispersés

Les principaux marchés d'actions ont terminé mardi en ordre dispersé, dans un marché toujours focalisé sur les négociations sur la dette grecque qui se poursuivent toujours. "Les spéculations selon lesquelles la Grèce s'approcherait d'un accord sur les strictes mesures d'austérités dictées par la Troïka dans le cadre d'un nouveau renflouement a aidé à limiter la baisse du marché", a indiqué un analyste financier. La Bourse de Londres a ainsi clôturé la séance presque à l'équilibre. L'indice FTSE-100 des principales valeurs a perdu seulement 1,94 point, soit 0,03% par rapport à la clôture de lundi, à 5.890,26 points. La Bourse de Francfort a fini en baisse modérée. Dans le rouge à l'ouverture des échanges, le Dax, qui regroupe les trente principales valeurs de la place financière allemande, était en petite baisse de 0,16% à 6.754,20 points. En revanche, la Bourse de Paris a terminé en légère hausse (+0,18%) grâce à des espoirs d'avancées dans les négociations sur la restructuration de la dette grecque. En fin d'échanges, le CAC 40 a gagné 6,27 points pour s'inscrire à 3.411,54 points dans un volume d'échanges de 2,37 milliards d'euros. Par ailleurs, la Bourse de New York évoluait dans le vert portée par des espoirs d'avancées dans le dossier de la dette grecque qui lui ont permis d'inverser la tendance négative en milieu de séance, où le Dow Jones gagnait 0,21% et le Nasdaq, 0,14%. Le Dow Jones Industrial Average prenait 26,83 points à 12.871,96 points, et le Nasdaq, à dominance technologique, 4,12 points à 2.906,11 points. Pour l'indice élargi Standard & Poor's 500, il prenait 0,12% (1,57 point) à 1.341,29 points. **R. E.**

GAZ BUTANE DANS L'EST DU PAYS

D'intenses efforts déployés pour les localités éloignées

Des efforts soutenus sont déployés en vue d'approvisionner les populations des localités isolées en bonbonnes de gaz butane dans les wilayas de l'est du pays, apprend-on mardi des services de l'énergie et des mines.

À Constantine, où une panne électrique survenue mardi matin au centre enfûteur de Naftal à Bounouara a donné quelques frayeurs avant la remise en marche des machines grâce à un générateur, l'on s'attelle surtout à déneiger les axes secondaires pour permettre aux camions livreurs d'atteindre les villages et hameaux.

Dans le cadre de cette action de déneigement placée en tant que "première priorité" par le wali, un camion semi-remorque transportant des bonbonnes de gaz, précédé d'un chasse-neige, a pu atteindre, mardi peu après une heure du matin, la localité de Beni H'midène, dans la daïra de Zighoud-Youcef pour y livrer son chargement.

Des opérations similaires ont été organisées dans la journée de mardi au titre d'une action coordonnée entre l'entreprise Naftal et la direction de l'énergie et des mines, pour fournir, en gaz butane, les mechtas relevant de la commune de Aïn Abid.

Par ailleurs, un appel lancé, sur injonction du wali, par le directeur de la Santé et de la population à l'adresse des personnels du secteur de la santé (médecins, infirmiers, aides-soignants et paramédicaux) pour qu'ils rejoignent leur postes, a été partiellement entendu puisque quelque 70% des effectifs étaient à leurs postes, mardi. La veille, un taux d'absentéisme "important" de ces personnels de santé avait été enregistré, selon la cellule de communication de la wilaya.

A Sétif, une région connue pour ses hivers rigoureux, les neiges qui se sont abattues en grandes quantités durant toute la nuit de lundi à mardi ont isolé de nombreux villages et communes du nord de la wilaya, perturbant considérablement leur approvisionnement en denrées et en produits énergétiques.

Cette situation provoquée par la neige, dont l'épaisseur a dépassé par endroits 1,5 m, a été confirmée par les appels téléphoniques d'habitants des communes d'Aït Naoual M'zada, de Guenzet, de Bouandes et de Ain Legradj, diffusés mardi par la Radio locale de Sétif.

Selon les témoignages, les axes routiers ont été bloqués provoquant une tension sur les bouteilles de gaz butane et certains produits alimentaires dont le pain, le lait et la semoule, tandis que la fourniture d'électricité a été coupée dans plusieurs villages et mechtas.

Une couche de neige de 20 centimètres recouvrait mardi la ville de Sétif et ses alentours, la poudreuse a atteint les 2 mètres d'épaisseur sur les monts de Meghress, de Babor et de Tachouda, selon les services de la météorologie nationale basés à l'aéroport du 8-Mai-1945.

Selon Wahid Bouhedja, chef de la brigade de sécurité routière de la Gendarmerie nationale, de nombreuses routes nationales et chemins de wilaya, rouverts lundi après-midi, ont de nouveau été fermés mardi. La RN 75 entre Sétif et Bejaia et la RN 76 entre reliant Sétif à Bordj Bou-Arreridj sont bloquées respectivement au niveau de la commune d'Aït Naoual Mezada et de Tekouka, et entre Guenzet et Bordj Zemmoura.

TAMANRASSET, AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICROCRÉDIT

2.593 microprojets financés en 2011

Un total de 2.593 microprojets ont été financés en 2011 dans la wilaya de Tamanrasset par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem), a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme.

Ces microprojets ont été financés sur un total de 6.340 dossiers déposés, durant la même période, par des porteurs de projets dans cette wilaya de l'extrême Sud, a signalé la même source en imputant cet écart dans les chiffres à la durée, jugée "longue", des procédures bancaires.

La coordination de l'Angem de la wilaya de Tamanrasset s'emploie également, pour faire bénéficier un maximum de jeunes porteurs de projets, à l'impulsion de l'action des cellules d'accompagnement de l'agence au niveau des communes.

Cette action s'appuie notamment sur l'intensification du travail de sensibilisation de proximité menée par ces cellules afin d'expliciter les conditions de bénéfice du dispositif de l'Angem pour le montage de microprojets ou d'activités artisanales, a-t-on souligné.

Pour garantir la réussite des projets naissants, l'Angem a organisé, en 2011, plusieurs cycles de formation sur la gestion administrative et financière des projets, qui ont profité à quelque 480 jeunes promoteurs, selon la même source.

APS

BARRAGES DE CHLEF

Apport de plus de 3 millions de m³

Un apport d'eau global de plus de trois (3) millions de mètres cubes a été enregistré dans les barrages de Oued Fodda et Sidi Yacoub dans la wilaya de Chlef, au cours des dernières 48 heures, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de l'Hydraulique. Ainsi, selon le dernier relever, effectué dimanche, le volume d'eau emmagasiné au niveau du barrage de Oued Fodda a atteint 25 millions de m³ contre 22,9 millions à fin janvier dernier tandis que celui de Sidi Yacoub s'est élevé à 166 millions de m³ contre 165 millions il y a moins d'une semaine. Cet apport est appelé à doubler dans les prochains jours avec les chutes de pluies et de neige enregistrées dans la région, note la même source

LAGHOUAT

Campagne labours-semailles

Les opérations de labours semailles de la présente saison ont touché jusqu'ici plus de 21.300 hectares des terres réservées à la céréaliculture dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les superficies ensemencées ont porté sur 16.900 ha pour l'orge, 4.400 ha pour le blé dur, 60 ha pour le blé tendre et 30 ha pour l'avoine, a-t-on précisé. La coopérative régionale des céréales et légumes secs (CCLS) a contribué à cette campagne de labours-semailles, en distribuant plus de 8.300 quintaux de semences, soit près de 3.000 qx de plus que lors de la saison écoulée, ont indiqué ses responsables. La même coopérative a mis également 300.000 qx d'orges à la disposition des éleveurs de la région, en application des instructions du wali et sous la supervision de la cellule de suivi de l'opération de distribution des aliments de bétail, selon la même source.

MOSTAGANEM

Augmentation du ratio d'eau potable

Le ratio en eau potable par habitant, destiné au groupement urbain de Mostaganem qui regroupe le chef-lieu de wilaya et les deux communes de Sayada et Mazaghran, a augmenté dernièrement de 164 à 240 litres par jour, a-t-on appris du directeur de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette augmentation a été possible grâce au nouveau quota supplémentaire de 70.000 m³/jour de la station de dessalement de l'eau de mer située à la plage "Sonactel" à l'est de Mostaganem, opérationnelle depuis la fin septembre, a ajouté Hamoudi Abdelkader. Une quantité supplémentaire de 20.000 m³ par jour a été consacrée pour approvisionner les habitants de la Dahra qui regroupe environ 199 douars répartis sur 11 communes pour une population estimée à plus de 200.000 habitants, ce qui a permis l'augmentation du ratio par personne de 80 à 164 litres par jour. Le responsable de l'ADE de la wilaya a indiqué également que 60.000 m³ d'eau potable de la station de dessalement sont destinés hors wilaya. A rappeler que la production de cette infrastructure est estimée actuellement à 150.000 m³ d'eau potable et s'élèvera progressivement durant les prochaines semaines pour atteindre sa capacité globale qui est de 200.000 m³ par jour, selon la même source. Il est attendu le lancement, en mars prochain, des travaux de réalisation d'une étude pour l'aménagement du réseau de distribution d'eau potable de la wilaya de Mostaganem, pour mettre fin définitivement au problème des fuites, sachant que 21 cahiers des charges ont été retirés par les bureaux d'études nationaux et étrangers, a indiqué le responsable de l'ADE.

APS

SÉNÉGAL

L'opposition évoque un Conseil national de transition

L'opposition sénégalaise menace de créer un "Conseil national de transition" si Abdoulaye Wade, l'actuel président sénégalais, s'entête à briguer un nouveau mandat le 26 février prochain.

"Si Abdoulaye Wade persiste, nous n'allons pas le reconnaître, ni reconnaître son gouvernement, et nous allons organiser une campagne pour la reconnaissance d'un Conseil national de transition que nous allons, nous autres, créer." Cette annonce a été faite ce mardi par l'ex-ministre des Affaires étrangères, Cheikh Tidiane Gadio, lors d'un meeting tenu conjointement à Rufisque, dans la banlieue de Dakar, avec la plupart des autres figures d'opposition. La candidature de certains à l'élection présidentielle du 26 février n'a en effet pas été validée. Celle du président sortant, en revanche, a été acceptée, provoquant la colère de nombreux Sénégalais.

NIGERIA

Attentat suicide contre une caserne

Un kamikaze a foncé, mardi, au volant d'une voiture piégée à l'intérieur d'une caserne de Kaduna, ville du nord du Nigeria, région en proie aux violences des rebelles islamistes de Boko Haram.

Les sentinelles ont ouvert le feu sur le véhicule qui a explosé, a précisé l'armée nigériane dans un communiqué. Le conducteur, qui portait un uniforme militaire, a été tué, et l'attaque n'a pas fait d'autres victimes.

L'armée a également annoncé avoir tué huit membres de Boko Haram lors d'un raid contre l'un des camps de la secte islamiste tôt mardi matin. La bataille a duré quatre heures. Les forces de sécurité précisent avoir récupéré dix fusils d'assaut AK-47 et des munitions.

POURSUITES CONTRE DES ASSOCIATIFS ÉTRANGERS

Tensions entre le Caire et Washington

Les relations entre les Etats-Unis et le pouvoir militaire égyptien se sont tendues depuis qu'un responsable judiciaire a annoncé dimanche que 44 personnes allaient être jugées pour des accusations de financement illégal d'associations en Egypte. Mardi dernier, un autre sénateur républicain, Lindsey Graham, avait averti que l'aide militaire de 1,3 milliard de dollars versée tous les ans par les Américains aux Egyptiens, était en jeu rapporte le journal Le Monde.

Dans leur communiqué, MM. McCain, Lieberman et Ayotte ont souligné que ''le soutien du Congrès à l'Egypte notamment la poursuite de l'aide financière est compromis''. ''Si une solution n'est pas trouvée rapidement, nous redoutons que le partenariat américano-égyptien ne soit gravement affecté, ont-ils averti. Une rupture des relations serait catastrophique et un tel risque a rarement été aussi grand.''

Les trois élus ont demandé au Caire de mettre fin aux poursuites contre les travailleurs associatifs américains, de restituer leurs biens et de les autoriser à quitter le pays. Ils ont accusé ''des adversaires des Etats-Unis au sein du gouvernement égyptien d'exacerber les tensions et d'enflammer l'opinion publique à des fins politiques étroites''.

Les poursuites contre des Américains dans ce pays longtemps allié de Washington suscitent une forte émotion au Congrès, également dans la majorité sénatoriale fidèle au président Barak Obama

R. I.

CRISE EN SYRIE

Lavrov à Damas, la Chine envisage l'envoi d'un émissaire

Le président syrien Bachar al-Assad a reçu mardi à Damas le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, au lendemain de l'échec du vote d'une résolution au Conseil de sécurité condamnant la répression en Syrie.

M. Lavrov a déclaré au début des discussions avec al-Assad que "chaque dirigeant dans son pays doit assumer ses responsabilités", selon l'agence de presse Sana.

"Nous souhaitons que les peuples arabes vivent dans la paix et l'entente", a ajouté le chef de la diplomatie russe, qui est accompagné de Mikhaïl Fradkov, chef des services de renseignements extérieurs russes.

M. Lavrov devait évoquer avec le chef de l'Etat syrien la mise en place rapide de "réformes démocratiques indispensables" en Syrie, où les violences ont fait plus de 6.000 morts depuis 11 mois, selon des ONG.

La visite du responsable russe intervient après le veto de la Russie et de la Chine samedi à l'Onu à un projet de résolution du Conseil de sécurité présenté par les Occidentaux et des pays arabes condamnant la répression de la répression en Syrie.

A la veille de son voyage à Damas, M. Lavrov a dénoncé la réaction "indécente et hystérique" de l'Occident après le veto russe et chinois.

La Russie insiste sur le fait que l'opposition syrienne "doit prendre ses distances des extrémistes armés", a précisé M. Lavrov.

De son côté, la Chine a espéré que la visite à Damas du chef de la diplomatie russe se révélerait "payante", Pékin continuant à prôner une "solution politique" pour mettre fin aux violences en Syrie.

"La Chine envisage de dépêcher un émissaire dans des pays de la région et (souhaite) jouer un rôle constructif pour une solution politique à la crise syrienne", a fait savoir mardi Liu Weimin, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Pour leur part, les Etats-Unis ont émis l'espoir que M. Lavrov fasse "bien comprendre au régime" du président syrien combien il est "isolé".

Dans ce climat de tension entre membres permanents du Conseil de sécurité, la Ligue arabe, qui a élaboré un plan de sortie de crise, a promis de continuer à travailler avec le gouvernement syrien et l'opposition en vue d'une solution politique à la crise syrienne.

"Nous continuerons à soutenir le rôle constructif et positif joué par la Ligue arabe", a assuré le porte-parole de la diplomatie chinoise. Sur le terrain, les violences se sont poursuivies, selon des sources des droits de l'homme.

Au moins 15 civils sont morts mardi dans des bombardements des forces syriennes dans la ville de Homs, où quatre soldats ont été tués par un groupe de déserteurs, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

Les autorités syriennes se sont engagées mardi à poursuivre leurs "opérations" contre les "groupes terroristes" à Homs, haut lieu de la contestation, jusqu'au rétablissement de "la sécurité et de l'ordre".

Le président al-Assad s'engage à faire cesser les violences

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov a affirmé mardi que le président syrien Bachar al-Assad s'était "*entièrement engagé à faire cesser les violences*" qui frappent son pays depuis 11 mois.

"*Nous avons eu une rencontre très utile. Le président syrien nous a notamment assuré qu'il s'était entièrement engagé à faire cesser les violences d'où qu'elles viennent*", a déclaré M. Lavrov, cité par les agences russes, à l'issue des entretiens à Damas. *"Aujourd'hui, le président syrien a confirmé sa bonne volonté de contribuer à ce processus*", a-t-il ajouté.

En outre, le président al-Assad a assuré le chef de la diplomatie russe que la Syrie voulait que la mission de la Ligue arabe continue de travailler dans le pays et qu'elle soit élargie. *"La Syrie informe la Ligue arabe qu'elle a intérêt à ce que la mission de la Ligue continue son travail et soit élargie*", a souligné M. Lavrov.

La Ligue arabe a suspendu la semaine dernière sa mission d'observation en Syrie en dénonçant une "recrudescence" des violences dans ce pays.

Les monarchies du Golfe retirent leurs ambassadeurs de Syrie

Les monarchies du Golfe ont annoncé mardi le retrait de leurs ambassadeurs en Syrie et l'expulsion des diplomates syriens de leurs territoires en raison de la poursuite de la répression contre les opposants à Bachar al Assad.

Le régime syrien a ignoré les tentatives arabes visant à "*résoudre la crise et éviter de faire couler le sang du peuple syrien"*, écrit le Conseil de coopération du Golfe (CCG) dans un communiqué.

"Le royaume d'Arabie saoudite, qui dirige actuellement le conseil, annonce que les Etats du CCG ont décidé de retirer tous leurs ambassadeurs de Syrie et demande également le départ immédiat de tous les ambassadeurs du régime syrien sur leurs sols", ajoute-t-il.

Par ailleurs Paris a décidé de rappeler son ambassadeur, pour consultation. «Face à l'aggravation de la répression menée par le régime de Damas contre sa population, les autorités françaises ont décidé le rappel de l'ambassadeur de France en Syrie», a indiqué à la presse Bernard Valero, porte-parole du Quai d'Orsay. L'Espagne en a fait de même.

MIDI SPORT

Liassine Bentaibi du Real Sociedad :

"Je suis satisfait de mon rendement face au Barça"

Page 12

PERTURBATIONS DES COMPÉTITIONS

LA NEIGE, INVITÉE SURPRISE

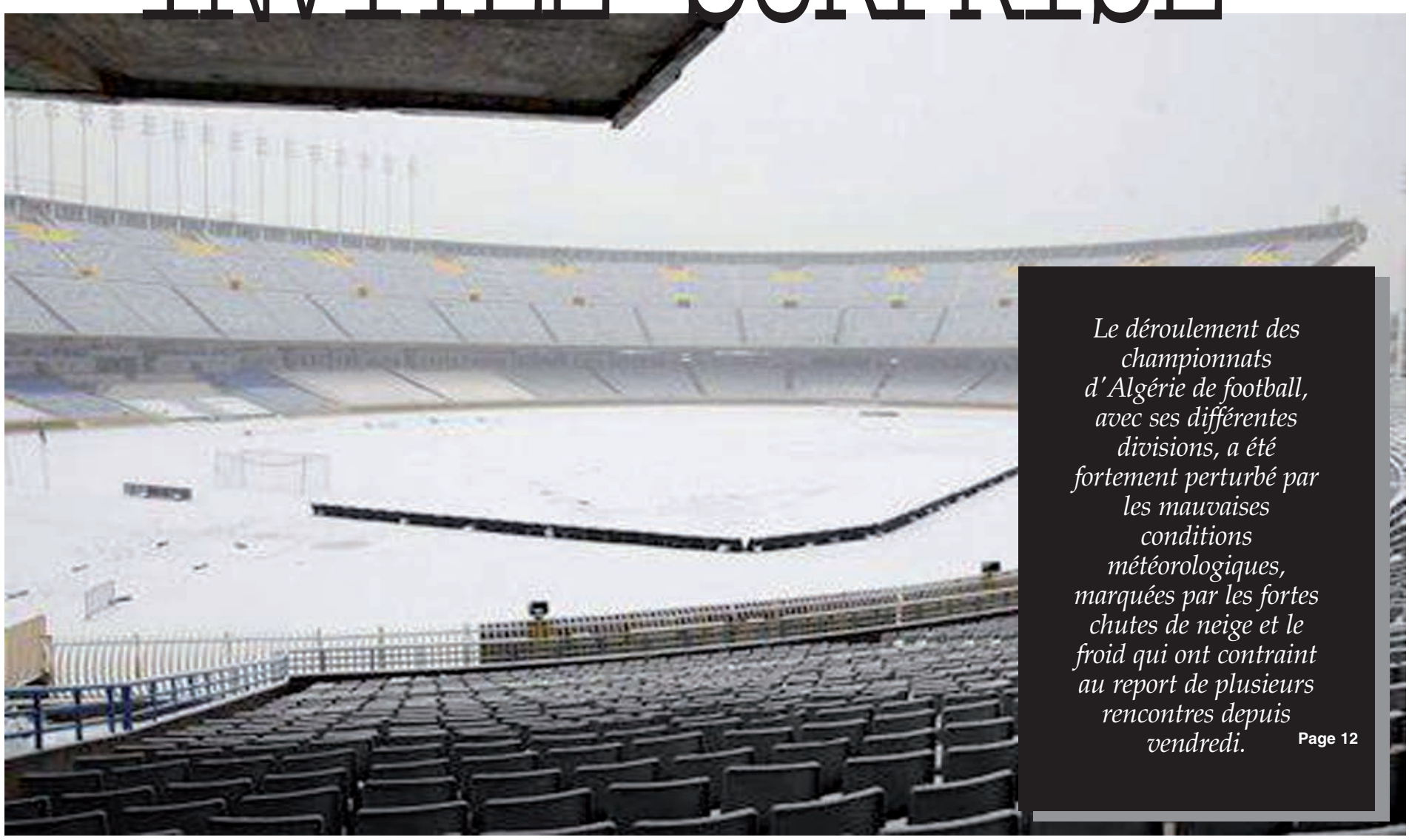

Le déroulement des championnats d'Algérie de football, avec ses différentes divisions, a été fortement perturbé par les mauvaises conditions météorologiques, marquées par les fortes chutes de neige et le froid qui ont contraint au report de plusieurs rencontres depuis vendredi.

Page 12

ALI FERGANI À PROPOS DU REPORT DE SA NOMINATION À LA TÊTE DES LOCAUX :

Page 13

«Les prétextes avancés ne tiennent pas la route»

Ali Fergani, membre démissionnaire du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), s'est déclaré, hier, à Alger "non convaincu par les arguments" ayant entraîné le report de sa nomination à la tête de la barre technique de la sélection nationale des locaux.

MIDI LIBRE N° 1491 - Jeudi 9 février 2012

PERTURBATIONS DES COMPÉTITIONS

La neige, invitée surprise

Le déroulement des championnats d'Algérie de football, avec ses différentes divisions, a été fortement perturbé par les mauvaises conditions météorologiques, marquées par les fortes chutes de neige et le froid qui ont contraint au report de plusieurs rencontres depuis vendredi.

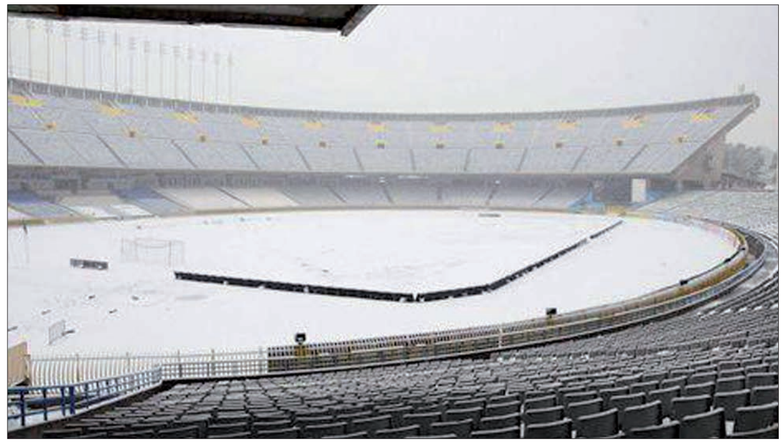

Au total, 15 matches, tous paliers confondus, ont été reportés, dont six des Ligues professionnelles 1 et 2. Le premier match à être renvoyé est MO Constantine - JS Saoura de vendredi dans le cadre de la 18e journée de la Ligue 2 pour raison d'enneigement du terrain de Chahid Hamlaoui, suivi le lendemain de CS Constantine - CA Batna sur la même pelouse et NA Hussein Dey - MC Alger au stade du 5-Juillet (Alger), comptant pour la 19e journée du championnat d'élite, reportés pour le même motif à une date ultérieure. La 19e journée de la Ligue 2, prévue ce mardi, a également été perturbée avec le report de trois rencontres : USM Bel-Abbès - US Biskra, O Médéa - Paradou AC et MO Béjaïa - MO Constantine… L'équipe de l'US Biskra, qui se rendait par route à Sidi Bel-Abbès, s'est retrouvée bloquée lundi dans la wilaya de Tiaret en raison des intempéries avant de rebrousser chemin. Les autres championnats ne sont pas en reste puisque les divisions amateurs et inter-régions ainsi que le championnat féminin ont connu le même sort.

Reports à la pelle pour impraticabilité du terrain

En championnat amateurs, les arbitres n'ont pu siffler le coup d'envoi des matches RC Arbaâ - E Sour Ghozlane et IB Lakhdaria - IB Khemis El-Khechna de la 16e journée du groupe centre, alors qu'en inter-régions (15e journée), les rencontres CRC Tiaret - IR Ouled Naïl, FCB Frenda - ARB Ghriss, ES Berrouaghia - CR Béni Thour, ES Araba - CRB Aïn Sefra et HB El Bordj - NRB Béthioua ont été renvoyées à une date ultérieure. De même pour les matches FC Constantine - AS Oran centre et UM Djelfa - JF Khroub du championnat féminin qui devaient se disputer samedi dernier. Si ces rencontres ont été carrément reportées, celles qui ont eu lieu se sont déroulées sur de vraies patinoires, rendant la confrontation entre les antagonistes en une séance de pousse-ballon au grand dam des supporters qui ont eu le "courage" d'effectuer le déplacement au stade par un temps glacial.

Des stades pas prêts à faire face à la neige

Ces reports ont révélé au grand jour la situation vétuste des stades algériens qui ne sont pas équipés des moyens modernes leur permettant de faire face à ce genre de situations. Pris au dépourvu, les responsables n'ont fait que constater les "dégâts" avant de se résigner à renvoyer sine die les rencontres. Pourtant, des gestes simples auraient pu permettre de protéger les pelouses en question, notamment le bâchage, comme ce fut le cas en Italie pour le match entre l'Inter Milan et Palerme de mercredi dernier en championnat, ou en France dimanche pour Marseille - Lyon. Au final, ces deux rencontres, qui se sont déroulées par un temps sibérien, ont tenu toutes leurs promesses avec un spectaculaire 4 à 4 comme résultat final pour la première et 2 à 2 pour la seconde. La Ligue de football professionnel (LFP) aurait pu, également, "imiter" la Ligue italienne de football (Lega Calcio) en avançant tous les matches à 14h ou 15h, au lieu de 17h45 (USM Alger - MCE El-Eulma, ES Sétif - USM El-Harrach et MO Béjaïa - MO Constantine) afin d'éviter le grand froid de 20h00.

En Allemagne, aucune rencontre de la 20e journée de championnat, disputée de vendredi à dimanche, n'a été reportée, les terrains des stades de Bundesliga, rénovés ou construits à l'occasion de l'organisation du Mondial-2006, étant tous équipés d'un système de chauffage de la pelouse.

Les responsables du football en Algérie devraient se pencher sur la question afin d'éviter que ce genre de situations ne se reproduise, d'autant plus que le mauvais temps va encore persister, selon les prévisions météorologiques.

LIASSINE BENTAIBI DU REAL SOCIEDAD :

"Je suis satisfait de mon rendement face au Barça"

Le défenseur algérien de la Real Sociedad (Liga espagnole), Liassine Bentaiba Cadamuro, s'est dit satisfait de sa dernière prestation contre le FC Barcelone, samedi au Camp Nou, rapporte mardi le site officiel de son club. *"Il y a à peu près 5 mois, j'étais en division trois espagnole. A vrai dire, lorsque je suis arrivé au centre de formation de Sochaux, je n'ai jamais imaginé qu'un jour j'allais jouer dans un aussi grand stade comme le Camp Nou. C'est un rêve qui se réalise",* a déclaré le latéral gauche du Real Sociedad. Titulaire, Liassine qui a disputé l'intégralité de la rencontre face au Barça (perdue 2 à 1) avec une belle prestation sur le flanc gauche de la défense de la Real Sociedad , affirme que ce match complet joué contre la meilleure équipe du monde actuellement n'est pas une fin en soi. *"Je suis satisfait de mon rendement contre Barcelone, mais cela ne devrait pas être une fin en soi. Je dois encore travailler pour aller de l'avant",* a-t-il dit. Le défenseur algérien de la Real Sociedad (Liga espagnole) a été supervisé par le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic en vue d'une éventuelle convocation pour le prochain match face à la Gambie pour le compte du second tour des éliminatoires de la CAN-2013.

APS

LIGUE 1, 20E JOURNÉE

CR Belouizdad-USM Alger samedi au stade 5-Juillet

Le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, comptant pour la 20e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, aura lieu samedi prochain à 15h au stade du 5-Juillet, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP). Pour le compte de la même journée, trois matches sont programmés à 17h45 : CA Batna-NA Hussein-dey, MC Alger-JSM Bejaia et ASO Chlef-ES Sétif. D'autre part, la 20e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 se déroulera le samedi 11 février. Toutes les rencontres auront lieu à 15h00 à l'exception du match du leader, le CA Bordj Bou Arreridj-MO Bejaia qui se déroulera à partir de 18h au stade du 20-Aout (Bordj).

MISE À JOUR DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

3 matchs programmés pour mardi 14 février

Les trois rencontres en retard du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football : MC El Eulma - MC Oran, NA Hussein-dey - MC Alger et CS Constantine - CA Batna se dérouleront le mardi 14 février, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP). Le match MCEE-MCO de la 18e journée est programmé à 15h au stade Messaoud-Zeggar à El Eulma. Le derby algérois entre le NAHD et le MCA de la 19e journée se jouera au stade du 5 Juillet à 17h45. Enfin, la rencontre CSC-CAB également comptant pour la 19e journée de Ligue 1 aura lieu au stade Hamlaoui à 15h. Ces trois matches avaient été reportés pour cause de mauvais temps. D'autre part, la rencontre ES Sétif- AS Khroub de la 21e journée du championnat de Ligue 1 a été avancée au mardi 14 février 17h45 au stade 8-Mai-45 à Sétif. Ce match est avancé pour permettre aux Sétifiens de se préparer pour la rencontre de la super coupe de l'Union nord-africaine de football (Unaf) face à la formation tunisienne du Club Africain, prévue le 18 février à 15h au stade Rades à Tunis

19E JOURNÉE DE LIGUE 2

Quatre matches reportés, JSS-CABBA arrêté

La 19e journée du championnat d'Algérie de Ligue deux professionnelle de football, disputée mardi et amputée de quatre matches pour cause d'intempéries, n'a pas apporté de changements notables au classement général, notamment après l'arrêt du match au sommet entre le leader le CA Bordj Bou Arreridj et son dauphin, la JS Saoura. Cette rencontre au sommet de la 19e journée disputée à Béchar et devant quelque 20.000 spectateurs s'est terminée en queue de poisson après les graves incidents survenus à dix minutes de la fin alors que le CABBA menait au score sur une réalisation de Belkheir à la 54e minute. Visiblement mécontents du résultat de la partie (0-1), les supporters de la JSS ont commencé à lancer des projectiles sur le terrain avant que certains d'entre eux n'envahissent la pelouse, selon les premiers échos recueillis par la Radio nationale. Une situation, qui a poussé le trio arbitral conduit par M. Mial à mettre fin aux débats avant terme. L'autre fait saillant de cette journée est le report de quatre matches : MSP Batna-ES Mostaganem, USM Bel Abbès-US Biskra, O Médéa-Paradou AC, et MO Béjaïa-MO Constantine pour cause d'intempéries. Dans les trois autres rencontres joués, l'USM Annaba a réalisé la meilleure opération au classement en se hissant à la quatrième place en compagnie du MO Constantine, grâce à sa victoire contre l'ASM Oran (2-1). De son côté, l'USM Blida se donne un peu d'air en atomisant le SA Mohammadia (4-1) dont un doublé de Djahel. Une victoire qui permet aux Blidéens de rejoindre l'ES Mostaganem à la 10e place. En revanche, le RC Kouba a été incontestablement le grand perdant de la journée après sa surprenante défaite à domicile face à un autre mal classé, l'AB Merouana (0-1) sur un but du vétéran Kamel Kherkhach dans le dernier quart d'heure. Grace à cette victoire, l'ABM revient à une longueur de son adversaire du jour, le RC Kouba, qui recule à la 12e place.

ALI FERGANI À PROPOS DU REPORT DE SA NOMINATION À LA TÊTE DES LOCAUX :

«Les prétextes avancés ne tiennent pas la route»

Ali Fergani, membre démissionnaire du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), s'est déclaré, hier, à Alger "non convaincu par les arguments" ayant entraîné le report de sa nomination à la tête de la barre technique de la sélection nationale des locaux.

"*Les prétextes avancés par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, pour justifier le report de ma nomination en tant qu'entraîneur de la sélection nationale des locaux à septembre prochain ne tiennent pas la route"*,a déclaré l'ancien sélectionneur national dans une conférence de presse animée au niveau du siège de l'Amicale des anciens footballeurs internationaux.

"Le bureau fédéral a avancé comme motifs pour différer la signature de mon contrat, l'absence d'un objectif immédiat, les programmes assez chargés de l'équipe nationale ainsi que le désir de voir la sélection en question composée de joueurs choisis sur la base des effectifs de la saison prochaine".

"Des prétextes qui ne m'ont nullement convaincu, d'où ma décision de me retirer de mon poste de membre du bureau fédéral", a t-il ajouté.

Annoncée lundi par voie de communiqué, la décison de Fergani se voulait aussi , selon ses propos, *"une dénonciation"* de la position de ses pairs, membres du bureau fédéral, qui affirme t-il, ont approuvé *"à l'unanimité la proposition du président de la FAF de différer ma nomination, sans qu'il y ait la moindre réserve"*. Au cours de la réunion du bureau fédéral du 10 octobre 2011, le président de la FAF avait proposé la nomination d'Ali Fergani au poste d'entraîneur en chef de la sélection algérienne des locaux (A'), avec comme adjoint son ancien coéquipier des "Verts", Lakhdar Belloumi. Les deux hommes devaient succéder à Abdelhak Benchikha et son staff qui avaient conduit les Verts à la 4e place lors du précédent championnat d'Afrique (CHAN) en février 2011 au Soudan. Depuis, les deux ex-joueurs internationaux attendaient toujours de parapher leurs contrats pour entamer leur travail d'une manière officielle. *"Je pensais que tout allait être officialisé dans la semaine qui a suivi l'adoption à l'unanimité de ma nomination, par le bureau fédéral, d'autant qu'on s'était entendu sur tout, y compris le salaire qui allait m'être versé (550.000 DA), mais depuis, rien n'a été fait"*, a précisé l'actuel président de l'Amicale des anciens footballeurs internationaux.

"J'ai refusé d'être l'adjoint d'Halilhodzic"

Fergani s'est dit également ne *"plus être intéressé par le poste de sélectionneur des locaux"*, d'autant plus que depuis l'annonce de sa démission, aucun membre du BF ne l'a contacté. Il a profité de l'occasion pour révéler qu'il avait reçu une proposition de la part du président de la FAF au début du mois de novembre dernier pour *"seconder Vahid Halilhodzic à la barre technique de la sélection A"*, mais qu'il l'avait refusée. *"J'avais tout de même, suggéré à Raouraoua la piste d'un entraîneur répondant au profil souhaité en l'occurrence, Djamel Menad, mais les deux parties ne sont pas tombées d'accord sur le plan financier"*, a t-il précisé. Enfin, Fergani a annoncé son retour sur les terrains de football dès la saison prochaine, pour exercer à nouveau le poste d'entraîneur qu'il n'avait plus occupé depuis 3 ans. *"Le moment est venu pour renouer avec ma véritable fonction qui est celle d'entraîneur. Je compte reprendre du service l'exercice prochain", a-t-il* conclu.

HANDBALL, TRBB-GSP MARDI PROCHAIN

Djouad dénonce la décision "unilatérale" de la FAHB

Le président du Groupement sportif des pétroliers (GSP), Mohamed Djouad, a dénoncé, mardi, la décision *"unilatérale"* de la Fédération algérienne de handball (FAHB) de programmer le match en retard de son équipe en championnat contre le TRB Baraki pour mardi prochain sans consulter les responsables du club qui boycotte la compétition. *"C'est une décision unilatérale de la FAHB qui ne nous a pas consultés. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a pris en charge ce problème et s'était engagé à le régler après le championnat d'Afrique des nations mais le problème rester entier. Il n'y a rien de nouveau que ce soit du ministère ou de la fédération",* s'est plaint M. Djouad à l'APS. Trois formations de l'élite : le HBC El-Biar, le MC Saïda et le GS Pétroliers, sont entrées en conflit avec la FAHB, en raison du nouveau système de compétition prôné par l'instance fédérale, qui a décidé d'augmenter le nombre des participants au championnat de la division Une sans *"consulter"* les clubs. La FAHB a programmé cinq rencontres de mise à jour du championnat pour mardi prochain : AB Barika - JSE Skikda, WO Rouiba - CRBB Arrèridj, TR Sétif - MC Saïda, TRB Baraki - GS Pétroliers et O M'sila - GS Boufarik, alors que la compétition a été gelée en novembre dernier par le MJS pour permettre aux différentes parties de trouver un compromis et de ne pas perturber la sélection nationale dans sa préparation au championnat d'Afrique des nations qui s'est déroulé au Maroc en janvier dernier. Si le HBC El-Biar a boycotté trois matches de championnat et a été exclu de la compétition, le GSP et le MCS n'en sont qu'à deux rencontres et risquent de connaître le même sort qu'El-Biar en cas de nouveau forfait, mardi prochain. Le directeur général des sports au MJS, Hocine Kennouche, a affirmé, pour sa part, que le dossier est *"entre les mains des responsables du handball, à savoir la fédération et les représentants des clubs"*.

Invité à donner son avis sur la décision du HBC El-Biar de se retirer de la coupe d'Algérie, M. Djouad n'a pas voulu commenter le choix des El-Biarois, affirmant que son équipe, détentrice de l'édition 2011 de Dame Coupe, *"jouera la compétition et ne va pas se retirer." "En notre qualité de détenteurs du trophée, nous allons jouer la coupe tout en continuant à dénoncer la situation du championnat et les responsables de la tutelle"*, a-t-il indiqué. *"La coupe et le championnat sont deux compétitions différentes. Si nous boycottons le championnat, c'est pour protester contre le système de compétition, nous n'avons aucun problème avec qui que ce soit"*, a souligné M. Djouad. La coupe d'Algérie de handball (seniors messieurs) débutera le 10 février par les seizièmes de finale avec l'entrée en lice des équipes de la division nationale Une, à l'exception du GS Pétroliers, détenteur du trophée, exempt de ce tour et qui entamera la compétition à partir des huitièmes de finale.

APS

CHAMPIONNAT KATA ET KUMITÉ

Participation record attendue à la 28e édition à Alger

Une participation record est attendue à la 28e édition du Championnat d'Algérie kata (individuel et par équipes) et kumité (individuel), seniors (dames et hommes), prévue jeudi et vendredi à la salle harcha Hacène (Alger), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK). Quelque 500 athlètes dont un peu moins de la moitié de la gent féminine, et représentant une trentaine de ligues de wilaya, sont annoncés à l'édition 2012 du championnat national. Inscrit au calendrier annuel de la FAK, le championnat d'Algérie offre l'opportunité aux entraîneurs d' *"évaluer le niveau de leurs athlètes"*, dont les internationaux. Le tournoi sert également de tremplin aux *"nouveaux talents pour s'illustrer et prétendre à une place en équipe nationale"*. Selon le programme arrêté, les épreuves de ce championnat concernent 10 catégories de poids: -50kg, -55kg, -61kg, -68kg, et +68kg (dames), et -60kg, -67kg, -75kg, -84kg et +84 kg (hommes). La manifestation débutera, jeudi matin, par les épreuves de kata (individuel et équipe) dames et hommes, et éliminatoires et repêchages de kumité (-68kg et -68kg dames). En début d'après-midi de la même journée, les épreuves de kumité (individuel) se poursuivront avec les éliminatoires et repêchages : (-61kg dames), et +84kg, -84kg et -75kg/hommes). La seconde journée du championnat national (vendredi) débutera, la matinée, avec les éliminatoires et repêchages des épreuves du kumité: (-50 Kg et -55kg/Dames), (-60 kg et -67 kg/hommes). A l'inverse des années précédentes, toutes les finales (14 au total) du championnat (kata équipe, individuel) et kumité (hommes et dames), sont programmées dans l'après-midi (à partir de 15h00) de la journée de vendredi. Pour le bon déroulement des épreuves, la commission nationale en charge de l'organisation de cette manifestation sportive a chargé le meilleurs arbitres nationaux et internationaux pour officier lors des épreuves et veiller à ce la sportivité l'emporte sur tous le reste. Outre des compétitions comptant pour les titres nationaux, la fédération a programmé des exhibitions, d'une durée de 30 minutes, réalisées par les jeunes des écoles de karaté.

FOOTBALL, CAN-2012

Les Black Stars visent la finale

Le Ghana, favori avec la Côte d'Ivoire pour le sacre final de la 28e Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2012), n'a plus qu'une étape à franchir pour atteindre la finale, lorsqu'il affrontera mercredi la Zambie pour le compte de la demi-finale à Bata (Guinée Equatoriale).

Les malheureux finalistes de la dernière édition en 2010 en Angola, et quarts de finalistes du Mondial sud-africain, auront en face la Zambie, une équipe dégagée de toute pression et qui a fait mieux que ce que généralement on attendait d'elle.

"Jouer la finale est le moins que nous puissions faire. J'ai dit que je voulais être celui qui ramènerait la coupe au pays, trente ans après sa dernière victoire dans une CAN", a martelé l'entraîneur du Ghana, Goran Stevanovic.

La dernière finale en CAN avait été perdue il y a deux ans à Luanda, par les Black Stars contre l'Egypte. Elle a été, sur le moment, une grosse déception, mais l'équipe a vite rebondi avec son quart de finale de Coupe du monde.

Aujourd'hui, le Ghana a acquis un surplus d'expérience et sait qu'à tout moment Asamaoah Gyan est capable de faire la différence de même qu'André Ayew dont le jeu, l'efficacité, le sens de l'anticipation n'ont cessé de s'améliorer. En 2010 il venait à peine de sortir des rangs juniors avec lesquels il avait remporté le titre mondial, trois mois auparavant. La présence en demi-finale des Chipolopolo Boys (surnom donné à l'équipe de Zambie) constitue beaucoup plus une surprise, malgré le talent des Katongo, Kalaba, Mayuka et d'une pléiade de joueurs rompus aux joutes africaines comme les Sunzu et Himoonde avec le TP Mazembe.

Pour les médias zambiens, *"les idées toutes faites ont longue vie"*. Simple outsider désormais challenger, la troupe menée par le Français Renard, qui était déjà là il y a deux ans en Angola avant de partir momentanément en Angola et en Algérie, pour revenir en Zambie, abordera sa demi-finale libre de toute pression, ce qui peut constituer un avantage.

Sur ce qui s'est passé depuis le début du tournoi, une Zambie constante, un Ghana montant progressivement en puissance, la partie n'est pas gagnée d'avance. Le verdict sera connu à l'issue dui match prévu l'Estadio de Bata.

APS

INTER MILAN

Laurent Blanc pressenti pour remplacer Claudio Ranieri la saison prochaine

Le sélectionneur de l'équipe de France de football, Laurent Blanc, est pressenti pour remplacer, la saison prochaine, le technicien argentin Claudio Ranieri, à la tête de la barre technique de l'Inter Milan (Serie A italienne), rapporte mardi le quotidien sportif italien La Gazzetta dello sport.

L'hypothèse de l'arrivée de Blanc au club lombard est nourrie par des informations faisant état de doutes au sujet du renouvellement de son contrat avec la Fédération française de football (FFF) après l'Euro 2012, dont la phase finale aura lieu en Pologne et en Ukraine.

Alors que le président de la FFF, Noël Le Graet, voudrait attendre de voir l'issue de l'Euro 2012, Blanc souhaiterait vivement être fixé sur son avenir bien avant le début de ladite compétition.

Par ailleurs, selon la Gazzetta, Blanc, qui a porté le maillot de l'Inter de 1999 à 2001, avait laissé bonne impression auprès du président Massimo Moratti, qui voudrait bien le voir l'année prochaine prendre en main son équipe.

En outre, il semble probable que Moratti veuille se séparer en fin de saison de Claudio Ranieri qui avait été appelé à la rescousse après le licenciement de Gian Piero Gasperini.

L'Inter avait essuyé dimanche en championnat (22e journée) une cuisante défaite face à l'AS Rome sur le score sans appel de 4 buts à 0.

GUINÉE, SYLI NATIONAL

Renouvellement du contrat de Dussuyer

Le ministre guinéen des Sports, Aboubacar Titi Camara, a promis de renouveler le contrat du sélectionneur de Guinée, le Français Michel Dussuyer, en dépit de l'élimination prématurée du Syli national en Coupe d'Afrique des nations de football 2012, rapporte mardi une radio guinéenne.

S'exprimant sur les ondes d'une radio privée, le ministre Titi Camara a déclaré qu'il va renouveler le contrat du coach français parce que, souligne-t-il, celui-ci a fait du bon travail. *"Tout le travail que ce Dussuyer a fait pendant les 18 mois est bon. Nous allons renouveler son contrat*" a-t-il déclaré. "*Il y a des échéances qui nous attendent, comme la CAN 2013 et les éliminatoires de la coupe du monde 2014. C'est maintenant que tout cela doit être préparé*", a ajouté le ministre. Par ailleurs, le ministre des Sports s'est félicité du fait que Dussuyer ait pu détecter une bonne génération de joueurs. La Fédération guinéenne de football (Feguifoot) avait engagé le Français Michel Dussuyer en juin 2010 pour coacher le Syli, avec pour principale mission une qualification à la CAN 2012.

Le coach français a effectivement pu qualifier le onze guinéen à la CAN 2012, se payant le luxe d'éliminer le Nigeria de la course pendant les éliminatoires.

Mais lors de son "*expédition"* gabonaise, les coéquipiers du capitaine Kamille Zayatte n'ont pu franchir le premier tour.

Michel Dussuyer avait déjà dirigé le Syli national de Guinée, de 2002 à 2004, conduisant l'équipe nationale à la CAN 2004 en Tunisie.

COUPE DU MONDE FÉMININE U-20

Le Japon organisera l'édition 2012

La Fédération internationale de football (Fifa) a confirmé mercredi que le Japon accueillera la Coupe du monde Féminine U-20 de 2012, a annoncé mercredi l'instance faîtière du football mondial. "*Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir officiellement confirmer que le Japon accueillera la Coupe du monde féminine U-20 de la Fifa*", a déclaré le président de la JFA, Junji Ogura.

"Le Japon a fait ses preuves en matière d'organisation de compétitions de la FIFA et nous sommes totalement convaincus que la JFA organisera avec succès sa première compétition féminine", a déclaré de son côté le secrétaire général de la Fifa, Jérôme Valcke. La désignation du Japon a été prise après le désistement de l'Ouzbékistan en raison d'un certain nombre de problèmes "*logistiques et techniques*". La Coupe du monde féminine de la Fifa, Allemagne 2011, a posé de nouveaux jalons pour le football féminin. Lors du Gala Fifa Ballon d'Or qui s'est tenu le mois dernier, Norio Sasaki a reçu la distinction de l'Entraîneur Fifa de l'année pour le football féminin tandis que Homare Sawa a été sacrée Joueuse Mondiale de la FIFA 2011.

La Coupe du monde féminine U-20 de la Fifa aura lieu du 19 août au 8 septembre 2012. Dix des 16 équipes participantes sont déjà connues : l'Allemagne, l'Italie, la Norvège et la Suisse (UEFA), le Japon (pays organisateur), la RP Chine, la République de Corée et la RDP Corée (AFC), ainsi que l'Argentine et le Brésil (CONMEBOL). Après s'être imposée 2:0 face au Nigeria lors de la finale de l'édition 2010, l'Allemagne abordera la compétition de 2012 en tant que championne du monde en titre.

7e ART

La relance tributaire du public et des salles de projection

Invité du programme «Kalima», organisé mardi dernier par le Cercle de l'information culturelle à la salle Atlas, le critique cinématographique algérien Ahmed Bedjaoui a affirmé que la relance du cinéma est tributaire du public et des salles de projection. Il a également passé en revue la situation du cinéma algérien, estimant que le déclin de la production est dû principalement au nombre réduit de salles de projection et à l'absence d'un public amateur.

PAR ROSA CHAOUI

Rappelant les années où le cinéma algérien était à son apogée, le critique a précisé que les recettes des salles de cinéma permettaient de financer 80% des productions cinématographiques citant, à titre d'exemple, le chef d'œuvre *"l'Opium et le bâton"* qui a enregistré plus de deux millions d'entrées.

Dans ce sens, il s'est interrogé sur la problématique des salles de projection communales qui ont été, en majorité, fermées ou détournées de leur vocation.

Insistant sur l'importance du scénario, M. Bedjaoui a estimé que le scénario inspiré de la réalité est celui qui attire le public le plus, citant l'exemple du film *"Omar Gatlato"* de Merzak Alouache qui a si bien décrit ces jeunes rongés par l'oisiveté. Le cinéma algérien a également réalisé des adaptions, à l'instar du feuilleton *"l'Incendie"* de Mustapha Badie, une adaptation de la trilogie de l'écrivain Mohamed Dib. Il a souhaité voir le roman *"Nedjma"* de Kateb Yacine adapté au grand écran.

Il a ajouté dans ce sens que la littérature algérienne jouit d'une renommée internationale grâce à des plumes reconnues qui ont enrichi le cinéma algérien tels que Assia Djebbar, Yasmina Khadra, Rachid Boudjedra et autres. En dépit des difficultés que connaît le secteur du cinéma, l'on observe une certaine dynamique dans le milieu qui tend vers le développement de la production et ce, grâce à de jeunes talents qui possèdent de grandes capacités, a relevé M. Bedjaoui qui salue par la même occasion l'émergence de l'élément féminin dans ce domaine. S'agissant des festivals, le critique a souhaité qu'ils soient maghrébins, dans une première étape, afin de permettre au public de découvrir les productions de la région, d'une part, et d'encourager la production commune dans le cadre de la coopération Sud-Sud, d'autre part. Concernant les projets des films *"Krim Belkacem"* et *"Ben M'hidi"*, l'intervenant a indiqué que les deux projets ont eu l'aval de Vidatech mais le premier a été rejeté par la commission du ministère des Moudjahidine et le deuxième attend toujours la réponse.

M. Bedjaoui a annoncé la préparation en cours d'un projet de 5 films qui seront présentés dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance du pays.

R. C.

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION MACHAAL EL CHAHID AU PALAIS DE LA CULTURE

12e semaine culturelle et historique sur la guerre de L ibération

La 12e semaine culturelle et historique sur la Guerre de libération s'est ouverte mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger) avec la participation d'élèves de différents établissements éducatifs de la wilaya d'Alger. Organisée par l'association "Machaal El Chahid", cette semaine, qui s'étalera du 9 au 18 février, est placée sous le slogan "Ensemble pour sauvegarder la mémoire nationale".

Plusieurs conférences, des communications ainsi que des activités sportives, intellectuelles et culturelles sont prévues à travers tout le pays dans le cadre de cette manifestation qui coïncide avec la commémoration de la Journée nationale du Chahid.

Lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation prévue le 23 février, des prix seront remis au club culturel El-moudjahid ainsi qu'aux lauréats des différents concours organisés à travers toutes les wilayas du pays. A cet effet, les élèves de différents établissements éducatifs ont présenté à la Direction de l'éducation d'Alger-Centre des activités éducatives, culturelles et artistiques dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, en présence de personnalités nationales et historiques, ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

APS

SALON NATIONAL BOUNA DU LIVRE ET DES ARTS À ANNABA

Vingt maisons d'édition pour l'évènement

Près de 20 maisons d'édition participeront au Salon national "Bouna du livre et des Arts" qui sera ouvert aujourd'hui à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Annaba, a-t-on appris mardi de la directrice de la Culture.

Cette manifestation d'une semaine proposera aux lecteurs et aux férus de lecture annabis tout un éventail de livres, de publications et d'autres revues de différentes disciplines scientifiques, a précisé la même responsable.

L'Office national des publications universitaires (ONPU) y sera également présent aux côtés de maisons d'édition connues pour leur expérience dans le domaine, a révélé la même source, annonçant, par ailleurs, l'organisation d'un séminaire sur la littérature en marge de ce rendez-vous culturel. Sous le thème "Réalités du livre entre l'édition et la traduction", ce séminaire comporte pas moins d'une dizaine de communications d'enseignants universitaires, ainsi que des séances de lecture littéraire avec les poètes Hassen Boussaha, Akila Zelaki, Oum Sara, Kamel Derdour et Mohamed Kendouz, entre autres.

L'organisation du Salon national "Bouna du livre et des arts" est confiée à la direction de la Culture de la wilaya de Annaba.

APS

JOURNÉES DU FILM JORDANIEN À SIDI BEL-ABBES

Bahia et Mohamed et *Ville transit* ouvrent le bal

Les journées du film jordanien se sont ouvertes mardi dernier à la cinémathèque de Sidi Bel-Abbès, par la projection de deux films Bahia et Mohamed et Ville transit. Le court métrage Bahia et Mohamed, du réalisateur Zeïd Abou Hamdane, produit en 2011, relate l'histoire d'un vieux couple vivant une véritable galère. En dépit des fréquentes scènes de ménage, il s'avère que l'un ne peut se passer de l'autre. Le long métrage sur fond dramatique Ville transit, du réalisateur Mohamed El-Hakshi (2010), aborde l'histoire de la jeune Leïla dont le rôle est campé par l'artiste Saba Moubarak. Elle retourna à sa ville natale après 14 ans passées à l'étranger, pour se heurter à une réalité amère faite de tensions de toutes parts... Le public de Sidi Bel-Abbès avait suivi, lors de la deuxième journée de cette manifestation cinématographique organisée par l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec l'instance royale jordanienne des films, les films Le boxeur est mort de Nadji Abou Nouaou et Shraksa de Mohieddine Kandour.

MARSEILLE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2013

François Beaune présente *Histoires vraies de Méditerranée*

Un jeune écrivain français a présenté mardi dernier à Alger le projet littéraire Histoires vraies de Méditerranée pour la collecte, durant toute l'année 2012, des récits réels dans les pays de la Méditerranée destinés à alimenter une "grande bibliothèque d'histoires vraies". Cette bibliothèque devra restituer en 2013 les histoires collectées sous diverses formes d'expression : livre, création sonore, théâtre, vidéo, lectures publiques dans le but de les partager avec le grand public, a expliqué François Beaune lors d'une rencontre avec la presse à la libraire Chihab. S'inscrivant dans le cadre du programme culturel "Marseille, capitale européenne de la culture 2013", ce projet littéraire est inspiré de l'"appel à histoires vraies", lancé par l'écrivain américain Paul Auster à travers la radio, grâce auquel plus de 4.000 histoires ont été racontées, dont 220 ont été rassemblées par thème dans un ouvrage intitulé "True Tales of American life", a ajouté le romancier. "En tant qu'écrivain, je trouve intéressant de donner la parole aux gens pour partager leurs histoires vraies qu'ils jugent importantes à raconter. Nous ne cherchons pas de la fiction, des contes ou des nouvelles, mais seulement des histoires vécues", a précisé l'auteur de Un homme louche et Un ange noir, édités respectivement en 2009 et en 2011 chez Gallimard. A propos de la collecte des histoires, ouverte jusqu'au mois d'avril 2013, l'orateur a indiqué qu'elle se fait à partir du site internet "www.histoiresvraies.net", de librairies, médiathèques et universités, entre autres. Selon lui, une soixantaine d'histoires, racontées dans différentes langues, ont été collectées à ce jour. Le promoteur du projet a, par ailleurs, indiqué que ces histoires seront libres de droit et mises à la disposition d'artistes (théâtre, cinéma, littérature et musique...) qui voudront s'en servir pour écrire des romans, scénarios de films, pièces de théâtres, chansons.

APS

ACCUSÉ
levez-vous !

Un complot diaboliquement… familial

Farida, la cinquantaine, peut se targuer d'être une femme très chanceuse bien qu'elle soit divorcée. Elle a pu trouver un emploi comme femme de ménage chez une famille aisée sur les hauteurs d'Alger pour le salaire de 30.000 DA par mois. Ce n'est pas vraiment très consistant mais c'était largement suffisant pour elle vu que ses deux enfants vivaient chez leur père et qu'elle n'était pas vraiment très dépensière. Cela lui permettait de vivre à l'aise : elle mangeait et s'habillait si bien que le matin lorsqu'elle sortait de chez elle, elle avait l'air de faire partie du staff dirigeant de quelque entreprise privée en pleine expansion.

PAR KAMEL AZIOUALI

Mais Farida était un être humain et l'être humain est fait de chair, de sang et de… tentations. La principale tentation de Farida c'était le sac à main noir de sa patronne. Une fois par semaine, elle le voyait plein de billets de banque… Tellement plein que très souvent, il ressemblait à une grosse pastèque enveloppée dans un sachet noir. Farida, une fois s'était retrouvée seule à la maison avec ce sac et eut tout le loisir de compter l'argent qui s'y trouvait ; il y avait 80 millions de centimes. Elle les remit à leur place et se mit à réfléchir. Elle se dit que l'idéal serait de prendre cet argent sans qu'elle ne soit soupçonnée de l'avoir pris. Ainsi, elle aurait un petit magot tout en conservant son salaire exceptionnel que bien de diplômés de l'université ne peuvent pas se targuer d'avoir… C'est ce qui s'appelle dans un jargon très répandu : avoir le beurre et l'argent du beurre ! Mais comment faire ? Après avoir longuement réfléchi, elle finit par trouver une bonne astuce qu'elle décida d'appliquer aussitôt.

Elle sollicita d'abord un congé de quatre jours et se rendit à Béjaïa chez ses vieux parents et elle en profita pour faire un tour chez Razika, sa sœur cadette. Cette dernière avait une fille de vingt ans qui lui donnait beaucoup de soucis et elle ne manqua pas de lui parler d'elle.

- Tu comprends, Farida, mon mari et moi devrions commencer à lui préparer son trousseau. Tant qu'elle était au lycée, pour nous c'était encore une enfant, mais depuis qu'elle est à la maison après avoir raté son bac l'année dernière, son père et moi avons pris conscience qu'elle est une femme et que nous devrions commencer à lui préparer ses valises… mais où trouver l'argent ? Nous arrivons à peine à joindre les deux bouts.

- Pourquoi ne pas la laisser travailler ?

- Où va-t-elle travailler ? Il n'y pas de travail à Béjaïa !

- Hum… C'est vrai… le chômage est partout. Mais il y a peut-être une solution.

- Laquelle ?

- Je travaille chez une famille riche pour 3 millions de centimes par mois… Moi, un million et demi me suffisent. Si tu la laisses venir avec moi à Alger, elle m'aidera et elle prendra la moitié de mon salaire…

- Oh ! Ce serait formidable. Et où habitera-t-elle ?

- Chez moi… Je vis seule à la maison…Tu le sais bien. Et je veillerai à ce qu'elle ramène à la maison l'intégralité de son salaire… Au bout de deux ans elle peut mettre 30 millions de centimes de côté…

C'est largement suffisant pour son trousseau… mais tu sais bien, Farida, que ce n'est pas moi qui commande mais mon mari… Je vais lui en parler… Espérons qu'il sera d'accord pour laisser Nassima venir avec toi à Alger.

Le père, dès que sa femme lui fit comprendre qu'en deux ans, leur fille aurait 30 millions de centimes à elle, accepta qu'elle «émigre» à Alger.

Le surlendemain, Farida présenta Nassima à sa patronne. Celle-ci hocha la tête plusieurs fois de gauche à droite.

- Ah ! Farida… je ne peux pas la payer…

- Mais qui vous demande de la payer, madame ? Elle a un trousseau à préparer alors je l'ai amenée à Alger… Et comme Alger est infestée de requins, je préfère qu'elle travaille à mes côtés.

- Et pour son salaire ?

- Nous partagerons le mien. Moi 15.000 DA me suffisent… Et pour elle 15.000 DA, c'est vraiment un cadeau inespéré du ciel !

- C'est surtout un cadeau de sa gentille tante… Tu as un grand cœur Farida… Je suis vraiment chanceuse de t'avoir trouvée… Quant à ta nièce… Je lui donnerai un petit salaire chaque fois que je le pourrai… Finalement quand on s'en ira définitivement d'ici, on ne prendra que nos bonnes actions avec nous.

- Oh ! Merci, madame… merci ! Vous avez un cœur en or. Que Dieu vous rende au centuple vos bienfaits.

La fin du mois de décembre 2011 arriva. Farida rentra dans la chambre de sa patronne, ouvrit son armoire et trouva le fameux sac noir. Elle l'ouvrit et le vit bourré de billets de 1.000 DA. Comme sa patronne et son mari ne rentraient que vers 22 h, elle décida de passer à l'action. Elle prit tout l'argent et le fourra dans son grand sac. Puis elle s'arrangea pour que le travail soit terminé avant midi et elle rentra chez elle en compagnie de sa nièce. Une fois chez elle, elle tendit à sa nièce une petite liasse de billets.

- Nassima voici ton premier salaire 15.000 DA.

- Oh ! Tata Farida ! Tout ça est pour moi ?

- Oui… Tu as travaillé pendant un mois, non ?

- Non… Je n'ai pas travaillé un mois mais à peine 25 jours…

- Peu importe… En tout cas la patronne m'a payée hier et je te donne ta part : la moitié comme je l'ai promis à ta mère !

- Oh ! Que je suis heureuse !

- Je suis sûre que tu voudrais partager cette joie avec ta mère, ton père et tes petits frères.

- Oh ! oui… Tata, je te jure que c'est comme si tu avais lu dans mes pensées.

- Si tu veux rentrer à Béjaïa, il n'y a pas de problème, je t'emmène maintenant à la gare routière du Caroubier…il y a des taxis et des autocars en partance pour Béjaïa… Ce soir, tu dîneras avec tes parents.

- Oh ! Ce serait formidable… Oui, oui…, j'ai bien envie de rentrer à Béjaïa et je reviendrai après-demain !

- D'accord, ma fille. Mais n'oublie pas : dès que tu arrives tu me téléphones…

- Oui, oui, bien sûr…

Vers 18h, Farida reçut un appel téléphonique. Avant de répondre, elle reconnut le numéro de sa nièce mais quand elle plaqua son téléphone mobile contre une de ses oreilles, elle entendit la voix de sa sœur Razkia.

- Ah ! Farida ! je ne te remercierai jamais assez… Nassima est rentrée et elle est heureuse, heureuse à un point que tu ne peux pas imaginer. Elle nous a acheté deux kilos de bifteck, des bananes et des yaourts ! Merci, merci, merci, merci...

- Il n'y a pas de quoi, Razika. Nassima est comme ma fille…

Vers 23h, le téléphone de Farida sonna de nouveau. Cette fois-ci c'était sa patronne.

- Farida, tu sais pourquoi je t'appelle à cette heure-ci ?

- Non, madame…

- Mon sac a été ouvert et 40 millions ont disparu…

- Oh ! Mon Dieu !

- Ta nièce est avec toi ?

- Non… Elle est partie à Béjaïa. Euh… elle m'a dit qu'elle se faisait du souci pour sa mère qui est un peu malade alors elle est partie… Mais madame, vous êtes sûre de ce que vous avancez ?

- Bien sûr… Cet argent a disparu de mon armoire ! Et comme je te connais bien Farida, ce ne peut être qu'un coup de ta nièce… Excuse-moi… mais… ta nièce est une voleuse… Demande-lui de me rendre mon argent sinon, je dépose plainte contre elle.

Froidement, Farida téléphona à sa nièce et lui demanda de restituer l'argent qu'elle avait pris. Comme elle n'avait rien à restituer, la malheureuse jeune fille fut arrêtée…

Nos enquêteurs n'étant pas dupes, ils interrogèrent tant et si bien Farida et Nassima qu'ils finirent par soupçonner la tante puis par la confondre et à l'arrêter.

Il y a quelques jours, Farida a été jugée au tribunal de Bir Mourad- Rais.

Elle a été condamnée à un an de prison ferme. En plus des 40 millions qu'elle devra restituer, elle doit payer une amende de 80 millions de centimes. Et à sa sortie de prison, elle n'aura plus ni sœur ni nièce…

Et son ex-mari pourra dire à ses enfants qu'il avait raison de s'être séparé d'elle.

K. A.

ALUMINIUM

Un poison présent partout

Jusqu'à récemment considéré comme inoffensif, l'aluminium, naturellement présent dans notre environnement, s'est imposé dans tous nos produits de consommation.

Aujourd'hui, on peut légitimement se demander si à de telles concentrations, cet élément ne serait pas responsable de certains de nos problèmes de santé. Les soupçons se confirment contre l'aluminium, les preuves s'accumulent. Au final, nous nous retrouvons exposés à des concentrations d'aluminium de plus en plus élevées...

Reste à prouver que l'aluminium est toxique et aujourd'hui les preuves commencent à s'accumuler…

L'aluminium, un élément présent partout autour de nous

L'aluminium est le 3e constituant de l'écorce terrestre après l'oxygène et le silicium. Nous sommes exposés à cet élément d'origine naturelle par contact direct avec le sol, l'air et l'ingestion d'aliments provenant de la terre et d'eau de source.

Mais l'aluminium est aussi utilisé dans de multiples domaines : l'industrie du bâtiment, les transports, l'agroalimentaire, l'emballage, la pharmacie, la chirurgie, la cosmétologie et le traitement des eaux d'alimentation.

Dès 2003, les autorités publiaient un rapport d'expertise nationale sur les risques liés à la consommation d'aluminium. Mais les données étant difficiles à obtenir et à traiter, elles n'ont pas permis de caractériser une éventuelle toxicité de l'aluminium pour la santé, ni d'établir des recommandations.

Malgré tout, en 2008, l'Autorité européenne de sécurité des aliments a fixé la dose maximale d'exposition par semaine à 1 mg d'aluminium par kilo de poids corporel. Or cette limite n'est pas utilisable dans la mesure où l'on ne connaît pas la dose à laquelle nous sommes véritablement exposés quotidiennement, l'aluminium étant présent naturellement et dans une majorité de produits de consommation. Reste que certaines études scientifiques et autres analyses sont inquiétantes... L'aluminium est présent dans de nombreux aliments jusqu'au lait infantile... En conclusion pratique

Aluminium et eau de boisson = risque de maladie d'Alzheimer

Dès 2000, une publication de l'Inserm mettait en évidence un risque accru de démences, notamment des maladies d'Alzheimer, chez des personnes résidant dans des zones où l'eau distribuée est riche en aluminium. Eh oui, on ajoute du sulfate d'aluminium pour rendre l'eau potable transparente…

Aluminium et vaccins = risque de myofasciite à macrophages

La moitié environ des vaccins contiennent de l'aluminium, employé comme adjuvent pour renforcer l'efficacité du vaccin tout en permettant aux fabricants de mettre moins de principes actifs.

Or l'hydroxyde d'aluminium serait associé à une maladie, la myofaciite à macrophages, et à une augmentation du risque d'atteinte neurologique, mais de tels effets restent débattus.

Aluminium et déodorant = risque de cancer du sein

L'aluminium est très largement utilisé dans les cosmétiques. On en trouve dans plus d'un produit sur deux, pour faciliter la pénétration des crèmes, comme agent durcisseur des vernis à ongles, agent blanchissant ou encore comme antitranspirant.

C'est ainsi que 90% des déodorants contiennent des sels d'aluminium et parfois à haute dose (jusqu'à 20% d'aluminium). Or les sels d'aluminium pourraient être impliqués dans le développement du cancer du sein.

La pénétration dans l'organisme de cet élément étant multiplié par 6 sur une peau lésée, les autorités recommandent par mesure de précaution de ne pas appliquer de déodorant contenant de l'aluminium après rasage des aisselles notamment.

L'aluminium présent dans de nombreux aliments

L'aluminium est présent naturellement dans la plupart des fruits et légumes, mais est également ajouté dans la quasi totalité des autres aliments. En effet, l'aluminium est un additif tantôt employé comme conservateur, colorant, agent levant, ou encore comme antiagglomérant dans le sel par exemple.

Pis, on retrouve également de l'aluminium dans les laits infantiles, parfois à des teneurs inquiétantes (40 fois plus que dans le lait maternel), potentiellement dangereuses pour le cerveau en développement des nouveau-nés.

PILULE CONTRACEPTIVE

Risque de thrombose veineuse

La Pilule et le risque de thrombose veineuse... Même si le risque est très faible, les pilules sont associées à un risque de thrombose veineuse. Il semblerait que les pilules de dernières générations sont plus à risque que celles de 2e génération. Qu'en est-il exactement ? Dès l'apparition des toutes premières pilules contraceptives au début des années 60, le risque de thrombose veineuse était un effet secondaire connu, certes potentiellement grave, mais néanmoins rare. C'est pourquoi le marché des contraceptifs oraux fait l'objet, depuis toujours, d'une surveillance et d'une réévaluation régulière.

Qu'est-ce que la thrombose veineuse

La thrombose veineuse désigne la formation d'un caillot sanguin dans une veine, entravant la circulation et pouvant favoriser la formation de varices. Il arrive que ce caillot se déplace et soit à l'origine de complications, dont l'embolie pulmonaire est la forme la plus grave...

Très récemment, un rapport a conclu que le risque de thrombose veineuse est deux fois plus élevé chez les femmes qui utilisent une pilule de 3e génération (contenant du désogestrel, telles que cycléane, varnoline, ou du gestodène, telles que mélodia, harmonet, minulet) ou de 4e génération (contenant de la drospirénone, telles que jasmine, jasminelle, yaz), par rapport aux femmes sous pilule de 2e génération (contenant du lévonorgestrel, telles que minidril, adepal…).

Chiffres obtenus lors d'une réévaluation

L'accident thromboembolique veineux est d'environ 20 cas par an pour 100.000 femmes avec une pilule de 2e génération, de 40 cas par an pour 100.000 femmes avec une pilule de 3e ou 4e génération,de 5 à 10 cas pour les femmes qui ne prennent pas de pilule, et de 60 cas pour les femmes enceintes.

Le rapport bénéfice/risque reste positif. Malgré tout, que les femmes se rassurent, «*le rapport bénéfice/risque de la pilule reste positif, quel que soit le progestatif utilisé*» nous assure l'Agence française de sécurité sanitaire (Afssaps). Et en cas de doute, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin.

Il réévaluera vos propres bénéfices et vos risques liés à votre pilule en fonction de votre profil.

Large éventail pour une prescription personnalisée

C'est l'occasion de rappeler que la prescription d'une pilule ne se fait jamais à la légère. Il existe des recommandations de prescription et d'utilisation qu'il convient de respecter.

Lors de toute prescription de contraception, le médecin prend en compte les éventuels facteurs de risque et les contre-indications afin de choisir le contraceptif le mieux adapté à chaque femme.

Par ailleurs, l'éventail de contraceptifs aujourd'hui disponibles, notamment en terme d'associations estroprogestatives, permet de trouver celui qui correspond le mieux au profil hormonal précis de chaque femme, mais aussi le mieux toléré, et d'adapter le traitement pour une meilleure adhésion et ainsi faciliter l'efficacité de la contraception, en prévenant les oublis de pilule.

Cuisine

Gratin de courgettes

Ingrédients :
5 belles courgettes
2 gousses d´ail
3 œufs
25 cl de crème fraîche
Fromage râpé
Sel, poivre
Noix de muscade
Huile d´olive
Un peu de beurre.

Préparation :
Laver les courgettes puis les couper en 2 dans le sens de la longueur sans les peler et ensuite en rondelles. Dans une poêle avec un peu d´huile d´olive, faire revenir les courgettes et ajouter l´ail haché. Saler, poivrer et réserver. Dans un saladier, mélanger les oeufs, la crème fraîche, sel, poivre, muscade et fromage râpé. Rajouter les courgettes à ce mélange et mélanger le tout. Beurrer un plat à gratin, verser le mélange et enfourner dans le four chaud (200 degrés) pendant environ 15 à 20 minutes.

Biscuits au chocolat

Ingrédients :
150 g de farine
100 g d'amandes en poudre
3 c. à soupe de cacao amer
80 g de sucre
125 g de beurre à température ambiante
1 œuf
200 g de chocolat

Préparation :
Mélanger les ingrédients secs puis creuser un puit. Ajouter le beurre et l'œuf.
Mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène.
Former une boule et laisser au réfrigérateur dans du film alimentaire pendant 1 heure.
Préchauffer le four à 180°.
Abaisser la pâte sur 1/2 cm et découper les biscuits à l'emporte pièces. Les placer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et faire cuire 10 à 12 mn.
Laisser refroidir. Faire fondre le chocolat au bain-marie et mélanger bien.
Napper les biscuits, les laisser sécher dans un endroit frais.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ PAR LES PLANTES

Tisanes, infusions…

Les tisanes ont de nombreuses propriétés thérapeutiques et apportent bien-être et santé tout au long des jours. Elles sont multiples et ont toutes des vertus qui soulagent aisément tous les petits maux de la vie quotidienne.

Tisane relaxante

Cette tisane vous aidera vous aidera à retrouver calme et sérénité.
Formule : 30 g de menthe douce, 30 g de feuilles de sauge, 20 g de carvi noir, 20 g de fenouil, 20 g de millefeuille et 25 g de racine de gentiane. Une cuillerée à soupe dans 25 cl d'eau froide. Portez doucement à ébullition. Retirez du feu dès que l'eau commence à frémir. Couvrez et laissez reposer 10 minutes. Buvez après chaque repas.

Tisane digestive

Cette tisane stimule la digestion. A boire tout au long de la journée, et surtout entre les repas.
Formule : 50 g de feuilles de romarin, 50 g de feuilles de bouleau, 50 g de menthe douce, 50 g de feuilles d'artichaut, 50 g d'écorces de citron et 50 g de sauge. Prélevez 4 c. à soupe de ce mélange et plongez-les dans un litre d'eau froide. Portez doucement à ébullition sans aller jusqu'aux premiers frémissements. Recouvrez et laissez infuser 10 mn avant de filtrer.

Tisane diurétique

Facilite l'élimination des toxines qui sont responsables de fatigue et de kilos superflus.
Formule : 50 g de racines de pissenlit, 50 g de queues de cerises, 100 g de fucus, 50 g de romarin, 50 g de reine des prés et 25 g de graines d'anis vert. 4 c. à soupe dans 1 litre d'eau. Laissez infuser 10 mn, filtrez. Boire un litre par jour.

Prudence toutefois !

Le principal inconvénient des préparations

issues à base de plantes réside néanmoins dans leur très variable qualité : selon l'historique de sa préparation (conditions agronomiques de la croissance de la plante, protocoles de récolte, d'entreposage, de conditionnement et de livraison, etc.) une tisane peut s'avérer soit surdosée, ou dans le pire des cas, sous-dosée au point de soit ne présenter aucune efficacité, ou même de présenter parfois des effets contraires à ceux cherchés.
De plus, la présence de pesticides néfastes peut souvent suivre la préparation de la croissance de la plante jusqu'à sa consommation, le plus souvent sans qu'aucun contrôle ne soit possible.

JANVIER-FÉVRIER

Préparez vos greffons pour le printemps

Les greffages de printemps se préparent au cours des mois de janvier et de février, avec la préparation des greffons.

Greffons d'arbres fruitiers à noyaux

Les greffes réalisées au printemps (ou à la sortie de l'hiver) sont soit des greffes qui s'effectuent par rameaux détachés, les plus simples à réaliser étant les greffes en fente et les greffes en couronne, soit des greffes de bourgeons à œil poussant.

Le greffage en fente :

Il consiste à couper le porte-greffe, horizontalement, à la hauteur souhaitée, puis, muni d'une serpette, à le fendre sur une hauteur de 4 cm environ. Le greffon, taillé en double biseau, est ensuite inséré dans la fente. Le tout est enfin ligaturé et les plaies sont recouvertes de mastic à greffer.

Le greffage en couronne :

Il ne demande pas de fendre le porte-greffe mais juste de décoller l'écorce à l'aide d'un greffoir et de glisser le greffon dessous.
La greffe en écusson :
Il se fait, quant à elle, en insérant le greffon (un bourgeon prélevé sur un rameau) sous l'écorce du porte-greffe.

Les clés de la réussite

Prélever un greffon sur une plante productive et saine, exempte de maladies ;
Respecter la bonne période de greffage.

Choix du greffon

Le greffon se choisit sur un rameau : De l'année, dont les yeux sont rapprochés ;
Incliné de 30° à 45° par rapport à l'axe vertical, pour une mise à fruit rapide et des fruits plus beaux. Prélevez environ 20 cm de tige, à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir. Si vous devez prélever des greffons de variétés différentes, pensez à les étique-

ter. Les arbres à greffer sont : cerisier, châtaignier, cognassier, néflier, noyer, pommier, poirier, prunier, aubépine, cerisier d'ornement, chèvrefeuille, lilas, tilleul...

Trucs et astuces

Arroser des plantes suspendues

Placez quelques glaçons sur le rebord du pot, ou dans la terre. En fondant, les glaçons vont permettre un arrosage lent, que la terre va absorber doucement, sans risque de dégorger.

Bouturer une plante à fleurs

Placez la bouture choisie dans un pot de terre. Rajoutez des hormones de croissance. Lorsque la bouture a pris, supprimez les éventuelles fleurs qui pourraient sortir.

Planter un olivier

Ne jamais acheter un arbre ayant plus de vingt ans car il a peu de chances de prendre. Un trop jeune aussi. Prévoyez un arbre de dix à quinze ans. Plantez cet arbre au soleil et protégez-le du vent.

Avoir une plante verte bien fournie

Il faut qu'elle ait assez de lumière et de chaleur. veillez aussi à ce que la terre soit humide sans trop la noyer. Enfin, faites un quart de tour à la plante sur elle-même tous les trois jours.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Programme SOS sauvons les espèces animales

Panthère, rhinocéros, gorille ou léopard de neiges : l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'apprête à lancer une vingtaine de projets de conservation dans le cadre de son programme SOS (Save Our Species, Sauvons nos espèces).

Une initiative lancée en collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial qui réunit déjà la somme de 13 millions de dollars (9,9 millions d'euros), et espère inciter les entreprises privées à contribuer à la mise en place du plus grand fonds mondial pour la conservation des espèces d'ici à 2015. Nokia est la première entreprise à s'être ralliée au projet.

La "vitrine" représentée par les stars du monde animal

La stratégie pour les attirer ? Miser sur des espèces emblématiques, et sur le capital de sympathie dont elles bénéficient dans l'opinion publique. L'UICN, le plus vaste réseau mondial d'experts en matière de biodiversité, a donc résolument choisi son camp dans le débat qui agite le petit monde de la conservation de la nature : pour enrayer le risque d'extinction encouru par des milliers d'espèces animales et végétales, pas question de se priver de la "vitrine" que représentent le tigre, le panda et autres stars du monde animal.

La problématique, pourtant, mérite d'être posée. Faut-il tenter de sauver toutes les espèces en danger de disparition ? Et si non, lesquelles choisir ? Cette question récurrente a repris une soudaine actualité avec la publication, en novembre 2011, dans la revue Conservation Biology, d'un sondage peu commun. Réalisé sur Internet par le Canadien Murray Rudd, spécialiste de l'économie environnementale à l'université de York (Grande-Bretagne, Heslington), celui-ci a réuni autour de la conservation des espèces les opinions de 583 spécialistes de la protection animale et végétale.

Si la quasi-totalité des sondés (99,56 %) s'accorde à penser que la biodiversité subit une régression sans précédent, pour l'essentiel du fait des activités humaines, ils sont en revanche beaucoup plus divisés sur les moyens à mettre en place et les espèces à privilégier pour freiner ce déclin. Entre autres facteurs de dissension : la pertinence d'un éventuel "triage" entre espèces. Entre celles qu'il conviendrait de protéger, et celles qu'il vaudrait mieux abandonner à leur sort.

Le panda ou le tigre ramènent plus de fonds que l'escargot ou la blatte

Dans leur grande majorité, les défenseurs de la nature ont pourtant longtemps proclamé que toutes les espèces se valaient. Qu'il fallait tenter de les sauver toutes. Mais, de plus en plus, le pragmatisme fait loi. C'est ainsi que 50,3 % des chercheurs interrogés se révèlent "d'accord", et 9,3 % "tout à fait d'accord" pour se concentrer sur des plantes et des animaux ayant de sérieuses chances de s'en sortir. Plutôt que de s'acharner à sauver, moyennant des sommes souvent faramineuses au regard du peu de financements dont dispose ce domaine d'activité, des espèces déjà moribondes.

Le panda contre le ver de terre ? L'ours blanc contre l'abeille ?

En termes de services écologiques, mieux vaut, assurément, miser sur les invertébrés. Mais en termes de communication ? De sensibilisation, et donc de financement ? Le panda, le tigre ou l'orang-outan, animaux ayant un fort impact émotionnel sur le grand public, permettent de récolter beaucoup de fonds pour les campagnes de protection. Plus que l'escargot ou la blatte.

"Regardez le nom des équipes de sports", illustre Jean-Christophe Vié, directeur du projet SOS de l'UICN. "Vous en voyez une se baptiser les fourmis du Cameroun ? Les éponges de Colombie ? Qu'on le veuille ou non, les grands prédateurs intéressent les gens. Et les espèces qui ont un fort pouvoir d'attractivité sont un vecteur de sensibilisation dont il ne faut pas se priver. Notamment pour attirer dans le financement de la conservation de la nature des investisseurs privés".

Reste qu'avec 20.000 espèces menacées sur les 60.000 référencées sur la liste rouge de l'UICN, il faut bien faire des choix. Avec deux approches : par zones géographiques ou par espèces.

Trente-quatre points chauds de la biodiversité

La première consiste à définir les aires les plus riches, celles où il y a le plus grand nombre d'espèces menacées. Depuis une vingtaine d'années, trente-quatre "points chauds" de la biodiversité ont ainsi été définis par l'ONG Conservation international : ils ne couvrent que 2,3 % de la superficie de la planète, mais abritent 90 % de la biodiversité mondiale.

La seconde s'attache à déterminer des espèces à préserver en priorité. Soit parce qu'elles sont emblématiques et capables de mobiliser des fonds, soit parce qu'elles sont situées au sommet d'une pyramide écologique et que leur protection entraîne celle de multiples autres espèces. Soit les deux à la fois.

"Prenez le tigre, poursuit M. Vié. Qui dit tigre, pense forêts. Et les forêts, c'est le symbole de la fixation du carbone, des ressources en eau... La conservation du tigre, c'est donc celle de ses habitats. Ce qui signifie que le coût de sa protection, dans les treize pays où on le trouve encore, dépasse largement la survie de l'espèce proprement dite."

Mais a-t-on vraiment besoin du tigre pour sauver l'habitat du tigre ? "Le jour où il n'y aura plus de tigres, plus d'éléphants, plus d'ours, plus rien n'arrêtera l'homme dans sa volonté d'exploiter les espaces naturels où ils vivaient", affirme Christine Sourd, directrice adjointe des programmes WWF-France, pour qui toutes ces espèces sont "des ambassadeurs pour leurs écosystèmes respectifs."

Au-delà de ces espèces emblématiques, les biologistes s'efforcent aussi de sauver des représentants du plus grand nombre possible de lignées évolutives.

Le but : préserver la diversité génétique de notre monde vivant. Plutôt que de protéger trois espèces de grenouilles, mieux vaut alors opter pour une salamandre, un crapaud et une grenouille.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

AIGUILLE

Date : **1500** Lieu : **Espagne**

Si l'on parle vraiment des premières aiguilles, on doit remonter au Paléolithique supérieur où l'on avait des aiguilles fabriquées avec des os, par contre, la première aiguille en acier poli daterait, quant à elle, de l'an 1500. Au XVIIIème, les principaux producteurs d'aiguilles étaient l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

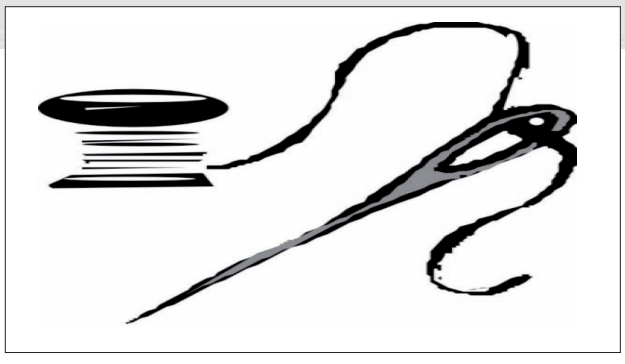

Anne Sinclair retrouve le feu sacré du métier

Elle ne voulait pas d'un mari candidat

Dans un entretien fleuve accordé à El Pais, Anne Sinclair parle de son passé heureux et malheureux et de sa renaissance en tant que journaliste. «Je veux être journaliste depuis que j'ai dix ans» : un métier comme une passion. Anne Sinclair semble avoir retrouvé le feu sacré en devenant chef éditoriale du HuffPost. Au journal El Pais, auquel elle a accepté de répondre pour promouvoir son livre sur son grand-père, Anne Sinclair s'est également laissée aller à des confidences plus personnelles. Sur son nouveau travail bien sûr, mais de façon plus étonnante sur son mari et sur l'affaire du Sofitel... Celle qui se dit «aussi féministe que ceux qui se déclarent l'être» a choisi de quitter la profession pour suivre son mari, mais elle l'aurait également fait si elle avait été «sa sœur».

De ses années en première ligne chez TF1, Anne Sinclair garde de bons souvenirs mais se dit soulagée d'avoir «quitté le spectacle à temps, avant que l'on me mette dehors». La journaliste qui a toujours fait ce qu'elle voulait, mais avec respect, reste choqué par le traitement de l'affaire qui a coûté sa place de patron du FMI à son époux. Anne Sinclair parle, en effet, de la violence «d'être espionné, scruté et harcelé».

Enfin, s'il y a bien une conséquence plus ou moins heureuse aux affaires DSK, selon Anne Sinclair, c'est qu'elles ont écarté Dominique Strauss-Kahn de la scène politique : «Je n'ai jamais vraiment souhaité que mon mari soit candidat à l'élection présidentielle, mais s'il s'était décidé, je l'aurais accompagné et j'étais prête à l'aider.»

Omar et Fred raccrochent

Mauvaise nouvelle pour les fans de SAV sur Canal+

Il va falloir vous y faire, le SAV des émissions d'Omar et Fred, c'est bientôt fini. Profitez bien des derniers épisodes ! Ben dites donc, on ne les verra plus en soirée ! Sur Canal + du moins. Triste nouvelle pour les fans de «Doudou», de «Super connard», de «tata Suzanne», ou encore de «François le Français», quelques-uns des très nombreux personnages interprétés par Omar et Fred depuis 2005 : ces derniers ont décidé de mettre un terme à leur SAV des émissions sur Canal +. C'est une information de Télé 2 semaines qui, même si elle n'a pas encore été confirmée par les deux acteurs ou la chaîne cryptée, risque de décevoir les millions de fans fidèles au rendez-vous tous les soirs à 20h40. Officiellement, le duo, qui en est à sa septième saison, «aurait du mal à renouveler ses personnages», soit une bonne centaine quand même. Mais on peut se demander si ce n'est pas plutôt l'extraordinaire succès d'Omar Sy au cinéma avec son rôle titre dans Intouchables qui a signé l'arrêt du programme. Celui-ci a non seulement touché le pactole avec cet énorme carton au box office – on parle de plus de 500.000 euros – mais voit également sa carrière d'acteur décoller. Il a ainsi remporté le 13 janvier le Prix Lumière du meilleur acteur et il est nominé aux César dans la même catégorie. On imagine sans peine que l'acteur est depuis ultra sollicité et que son agent croule sous les propositions de films. Difficile dans ces conditions de continuer à jouer le comique sympa dans une pastille de deux minutes à la télévision dont les rouages commençaient, soyons honnêtes à s'essouffler un peu, voire à lasser. Pour les accros, il vous reste encore quatre mois pour profiter de «Jean Blaguin» «Laure Mamadou» ou «Doudou Galak», la fin de l'émission étant programmée pour le mois de juin. Le bonheur d'Omar fait le malheur de ses fans...

Alberto Contador, la chute !

Il est suspendu pour deux ans

Le Tribunal Arbitral du Sport vient de rendre son verdict dans le dossier Alberto Contador. Il condamne le cycliste espagnol à deux ans de suspension et lui retire sa victoire du Tour de France 2010. Dans sa carrière, Alberto Contador a déjà fait des chutes de vélo, mais celle-ci est certainement la plus dure qu'il a subie. Lundi, le Tribunal Arbitral du Sport a infligé à l'Espagnol deux ans de suspension et lui a retiré tous ses titres acquis depuis juillet 2010, notamment son Tour de France 2010 et son Giro 2011. Déjà bien écornée par les suspicions de dopage, l'image de Contador prend cette fois un sacré coup. Difficile de dire s'il s'en relèvera. La suspension étant rétroactive et le coureur ayant déjà été suspendu plusieurs mois, il pourra participer à des courses officielles dès le mois d'août prochain. Mais il ne s'alignera pas pour le prochain Tour de France. Alberto Contador, s'il ne décide pas de prendre sa retraite suite à cette décision, peut continuer à s'entraîner. En attendant de connaître la décision du TAS qui doit maintenant statuer sur une amende de 2,485 millions d'euros dont il pourrait bien écoper.

Britney Spears

Les regrets de son ex-mari

Jason Alexander, éphémère époux de Britney Spears, raconte que son mariage avec la star était loin d'être aussi absurde qu'il en avait l'air. Il avance que c'est l'entourage de la star qui l'a poussée à divorcer. Pendant 55 heures, Jason Alexander a été marié à Britney Spears. Après une soirée arrosée à Las Vegas, la chanteuse alors âgée de 22 ans et son ami d'enfance filaient ce 3 janvier 2004 à la chapelle la plus proche pour se dire oui. Un délire de copains alcoolisés ? C'est ce que Britney Spears et son entourage ont avancé dans la demande de divorce déposée deux jours après la noce (si on peut l'appeler ainsi). La demande de séparation assurait que la star n'était pas en état *«de comprendre la portée de ses actions»* lorsqu'elle s'est unie à Jason et que par conséquent *«elle était incapable de se marier»*. Une version qu'a validée l'éphémère époux en signant les papiers du divorce. Huit ans plus tard, le jeune homme avance pourtant une autre histoire. Interrogé dans l'émission 20/20 d'ABC, il affirme que le mariage n'était pas aussi absurde qu'il en avait l'air. Britney et lui s'aimaient vraiment, clame-t-il. S'il reconnaît qu'ils avaient beaucoup bu, il souligne que c'est elle qui lui a proposé de se marier et qu'elle était totalement lucide lorsqu'ils ont échangé leurs vœux. Jason Alexander raconte que c'est l'entourage de Britney Spears qui l'a forcée à dénoncer le mariage. Il a eu le sentiment d'avoir été le dindon de la farce. En gros ce qu'il semble surtout regretter, c'est de ne pas avoir su rentabiliser son court mariage avec une riche célébrité…

Brad Pitt

Un homme de main

Brad Pitt n'a pas toujours été un acteur de renom : plus jeune, il servait d'homme à tout faire pour des strip-teaseuses.

Avant de parader sur les tapis rouges au bras de la très maigre Angelina Jolie, Brad Pitt menait une toute autre vie. Pas facile de percer à Hollywood quand on a en tout et pour tout 300 dollars en poche et qu'on est loin de sa famille. Pour survivre, le jeune acteur se met à chercher des petits boulots qui lui donneront assez de sous pour se nourrir et assez de temps pour courir les castings. Ainsi qu'il l'a expliqué à Inside The Actors Studio, il s'est rendu dans un endroit nommé «L'usine à boulot». Une sorte de Pôle Emploi en version décalée, où étaient répertoriées des offres un peu étranges. Brad Pitt a sélectionné l'annonce «Recherche chauffeur pour strip-teaseuses» et sa nouvelle vie a commencé. «Mon travail consistait à aller (…) chez la fille, la récupérer et la conduire en soirée», explique l'acteur. Rien que ça ? Oh que non. Brad n'était pas juste le chauffeur de ces dames. Il mettait lui aussi la main à la pâte. «Il fallait ensuite lancer la musique, c'était des cassettes à l'époque. Puis il fallait attraper les vêtements pour que personne ne les vole pendant qu'elle se déshabillait. Et il fallait récupérer l'argent à la fin et sortir de là en vie. Ce n'était pas toujours facile.» Même s'il trouvait ça plutôt intéressant, il a finalement démissionné. Mais lors de sa dernière nuit de travail, il a fait connaissance avec une strip-teaseuse qui sortait avec un acteur. Celui-ci suivait des cours d'art dramatique dispensés par Roy London (qui a été le mentor de Patrick Swayze et de Sharon Stone, entre autres). Brad Pitt a alors pris les coordonnées du prof. La suite, on la connaît…

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h16
Dohr	13h02
Asr	15h57
Maghreb	18h23
Icha	19h43

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1491 | Jeudi 9 février 2012

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

3E FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE L'AHAGGAR, TIN HINAN-ABALESSA

Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Cette année, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel figure parmi les objectifs principaux de la troisième édition du Festival international des arts de l'Ahaggar, Tin Hinan-Abalessa (FIAATA). Ce festival, d'envergure internationale, s'apprête à tenir ses festivités du 14 au 19 février à Tamanrasset, dans l'extrême Sud algérien. Cet évènement verra la participation de près de 450 personnes, dont une soixantaine viendra du Mali, Niger, Mauritanie, République démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire. Le commissaire du festival, Farid Ighilahrez, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse au Centre de presse du journal *El Moudjahid*, a indiqué hier que «*cette année, tous les moyens techniques et humains ont été préparés pour assurer le bon déroulement de l'évènement*». Pour cette troisième édition, les activités seront étendues à d'autres zones, à l'instar de Abalessa et Aïn Saleh.

Selon les organisateurs, l'absence d'une culture de transmission écrite chez les populations touaregues notamment, est l'une des raisons ayant conduit à prévoir des ateliers de transcription du patrimoine culturel immatériel des populations de la région, en particulier durant la période coloniale. Durant le festival, des ateliers seront animés par des spécialistes locaux qui communiqueront à propos de leur savoir-faire en la matière. Ces débats, en question, a-t-on affirmé, feront l'objet d'un intérêt particulier, en assurant, entre autres, la collecte de ce patrimoine, l'enregistrement puis la transcription de ces rencontres où les interlocuteurs partageront leur vécu de la période coloniale, dans le cadre de l'atelier réservé au 50e anniversaire de l'Indépendance. Au programme du festival est également annoncé la projection de deux films retraçant les deux précédentes éditions, une compilation audio de musique et chants traditionnels de la région. La liste des groupes et chanteurs locaux participants aux concerts prévus n'a toujours pas été clôturée, néanmoins, a-t-on indiqué, l'on verra sur scènes des artistes de renom dont Tissilawn (Djanet), Imerhene (Tamanrasset), Mesbahi (Djanet), Lalla Badi Lalla (Tamanrasset)… En ce qui concerne la participation étrangère, on peut citer Bombino (Niger), Tinariwen (Mali), Malouma (Mauritanie), Royaume Zipmpa Pompa, Djéli Moussa Condé. Plusieurs ateliers d'artisanat (cuir, vannerie, métaux, bois, poterie…), sont, par ailleurs, prévus en plus de ceux dédiés à la musique et danse africaine, le cinéma et les contes, a-t-on fait savoir. Un atelier de dessin, de peinture, de bande dessinée, de photo et d'astronomie dédié aux enfants est, lui aussi, dans l'agenda des activités.

Dans ce sens, un appel est lancé pour tous ceux désireux de participer au concours national de contes et légendes lancé, dans le cadre de ce festival et ce jusqu'au 2 avril prochain. Les six premiers lauréats se verront attribué la somme de 200.000 DA.

Abordant la question sécuritaire et la menace terroriste dans cette région, le conférencier s'est voulu rassurant en expliquant que *«toutes les dispositions nécessaires ont été prises»*. «*Les services de sécurité de la région nous ont donné toutes les garanties nécessaires pour que l'évènement se déroule en de bonnes conditions*», a-t-il dit à ce propos. **M. B.**

PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE

Près du quart de la population européenne menacée

Près du quart de la population de l'Union européenne est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale, essentiellement en Europe centrale, ce risque touchant davantage les enfants que les adultes, a indiqué mercredi l'agence de statistiques Eurostat. 115 millions de personnes, soit 23,4% de la population des 27 pays de l'UE, étaient confrontées à ce risque en 2010.

Les plus fortes proportions de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale se situent en Bulgarie (42%), en Roumanie (41%) et en Lettonie (38%) tandis que les plus faibles se retrouvent en République tchèque (14%), en Suède et aux Pays-Bas (15%) ainsi qu'en Autriche, en Finlande et au Luxembourg (17% chacun).

Elles sont 19,7% en Allemagne et 19,3% en France, a précisé Eurostat.

Ces personnes sont confrontées à au moins l'une des trois formes d'exclusion suivantes : le risque de pauvreté après la prise en compte des transferts sociaux, la privation matérielle grave (fait de ne pas être en mesure de régler ses factures, de se chauffer correctement, de consommer des protéines...), la très faible intensité de travail (fait de vivre dans un ménage dans lequel les adultes ont utilisé moins de 20% de leur potentiel total de travail au cours de l'année précédente).

Dans l'UE, 27% des enfants de moins de 18 ans étaient confrontés en 2010 au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, contre 23% de la population en âge de travailler (18-64 ans) et 20% de la population âgée (65 ans et plus).

Ce nombre atteint 48,7% en Roumanie et 44% en Bulgarie tandis qu'il n'est que de 14% en Finlande ou en Suède. Il s'établit à 23% en France et 21,7% en Allemagne, selon Eurosta.

Très Libre

ORAN, TRAFIC DE DROGUE

Huit ans de réclusion pour le narcotraficant

Une peine de huit ans de réclusion a été prononcée mardi par le tribunal criminel d'Oran à l'encontre d'un individu reconnu coupable de trafic de drogue. L'accusé qui répond aux initiales S.M. avait été arrêté suite au démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue en juin 2010 à Maghnia, près de la frontière marocaine. La perquisition du domicile de l'un des mis en cause avait abouti à la saisie de 28 kg de kif traité ainsi qu'à l'arrestation des membres de ce réseau qui ont été déjà jugés et condamnés antérieurement. Leur audition au cours de l'enquête préliminaire avait permis d'établir la complicité de l'accusé S.M. avant qu'il ne soit appréhendé à son tour pour répondre de ses actes devant la justice. Durant son procès, le mis en cause dans cette affaire de trafic a nié les faits devant le tribunal, arguant du fait son déplacement à l'étranger au cours de la période considérée. Récusant la valeur de l'alibi de l'accusé, le représentant du ministère public a requis 20 ans de réclusion à son encontre.

PASSATION DE MARCHES AU PROFIT DES FOURNISSEURS LOCAUX

Un moyen de doper la croissance en Afrique

Dans une étude menée dans le secteur minier en Afrique, la Banque mondiale a conclu que la passation de marchés avec des fournisseurs locaux est un facteur de croissance ainsi que de la création d'emplois. L'accroissement de la part des marchés locaux *«aurait pour effet d'en répartir les retombées plus régulièrement sur l'ensemble de l'économie des pays, favoriserait la création d'emplois, et stimulerait le développement durable des entreprises locales»*, souligne la BM. Cette étude, menée dans des pays de l'Afrique de l'Ouest, recommande aux gouvernements d'Afrique de travailler avec les sociétés minières, les fournisseurs et la société civile afin de renforcer les définitions et les indicateurs permettant de mesurer la passation de marchés locaux. Pour le vice-président de la BM pour la région Afrique, *«L'achat de biens et de services locaux agit comme catalyseur du développement du secteur privé et de la croissance durable»*. L'exploitation minière est un moteur économique pour l'Afrique de l'Ouest qui produit environ 9% des approvisionnements mondiaux de bauxite, et 8 % de l'or mondial. Cette part devrait encore s'accroître compte tenu des grands projets d'exploitation d'or, de minerai de fer et de bauxite, sans compter l'existence des gisements inexploités d'uranium, de cuivre et de diamants. Or, malgré le volume considérable de marchés générés par l'ampleur de cette activité, les sociétés intervenant en Afrique de l'Ouest n'ont guère tiré parti jusqu'ici des chaînes d'approvisionnement, observe la BM.

Décès du comédien Kamel Kerbouz à Annaba

Le comédien Kamel Kerbouz est décédé, hier, à Annaba à l'âge de 66 ans des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt artiste était connu pour ses participations à des productions télévisuelles produites par la station régionale de la télévision algérienne, à Constantine, telles que *Aâssab Oua Aoutar* et *Mani mani*. La nouvelle de son décès qui s'est rapidement répandue a provoqué beaucoup de tristesse au sein de la population annabie en général et de ses amis et collègues, en particulier. Feu Kamel Kerbouz a débuté très jeune sa carrière de comédien au commissariat politique de l'Armée nationale populaire avant d'intégrer le groupe théâtral populaire *Hassan El Hassani* dans les rangs duquel il interpréta, entre autres pièces, *Oum Ethouar*, *Mohamed prend ta valise* et *La voix des femmes*. Comédien au Théâtre régional d'Oran avec le regretté Abdelkader Alloula, il campa d'autres rôles dans les pièces *Hammam Rabi, El khobza*, et *Hout Yakoul hout*. Il se fit également remarquer dans plusieurs pièces produites par le théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba avec l'artiste Slimane Ben Aissa : *El Mahgour*, *Youm El Djemaâ Kharjou Leriem*... Directeur du Théâtre régional de Annaba de mai 1996 à août 1998, l'artiste disparu avait participé, à Oran, au Festival du théâtre professionnel en 1998. Il avait également mis en scène plusieurs pièces de théâtres, à l'image de *Essoussa*, *Kif Houddoud* et *Ettifla El Mou'adjiza*. Kamel Kerbouz a été inhumé hier après-midi au cimetière Zahouane de la ville de Annaba.